



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1943

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1943

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

Directeur: HECTOR PERRIER

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 20 AOUT 1943



LABELLE

La conférence de la victoire

Depuis le 10 août, les regards de l'univers se tournent vers Québec, forteresse française d'Amérique; l'attention du monde se concentre sur le Canada, doyen du Commonwealth britannique, nation autonome d'Amérique, puissance internationale de demain.

Sur le cap Diamant, à la Citadelle, ce Gibraltar de l'Amérique, a lieu la sixième conférence historique entre les chefs des nations unies, celle qui éclipse les précédentes en importance et en éclat, prélude probable de celle qui dictera aux vaincus les conditions de la paix future, et qui jettera sur un sol ravagé et ensanglanté les bases d'une ère nouvelle susceptible de changer la face du monde, sinon la nature humaine.

Du Château Frontenac partira le mot d'ordre qui devra briser les chaînes de la France et du monde civilisé, comme en 1690 partit du Château Saint-Louis la fièvre de Frontenac à l'asségeant de Québec. Depuis quelques temps, la bouche de nos canons répond avec succès à l'ennemi. Le monde s'attend à une riposte décisive après la conférence de Québec.

On a déjà suggéré le Canada comme lieu de réunion de la conférence de paix. Quel que soit l'endroit de ces assises, dont la date se rapproche de plus en plus, l'histoire n'en inscrira pas moins le nom de Québec comme l'endroit de réunion de la conférence de la victoire.

Les chefs politiques et militaires alliés auraient pu choisir Londres ou Washington ou quelque autre point du globe. Grâce à la force de persuasion de Mackenzie King et au caractère international qu'il a toujours imprimé à la politique canadienne tout en la dirigeant avec fermeté vers l'autonomie, ils ont compris que le Canada, lieu incomparable et indispensable entre l'Angleterre et les Etats-Unis, et dans une certaine mesure, entre ces deux puissances et la France, était le pays tout désigné pour la tenue de tels pourparlers.

D'autre part, on aurait pu choisir Ottawa, capitale du pays, Toronto, forteresse du loyalisme britannique, Montréal, la métropole ou quelque autre ville importante et historique du Canada. On a préféré Québec, berceau de la civilisation occidentale en Amérique, où se sont déroulés des événements décisifs pour la France, l'Angleterre, le Canada et même les Etats-Unis. On a choisi Québec, bastion avancé et inexpugnable des valeurs françaises en Amérique, pour dresser les plans de l'attaque ultime qui doit libérer la France et la réhabiliter.

Naguère, le sort du Nouveau-Monde et de deux empires européens s'est joué sur les champs de bataille de Québec et dans les capitales européennes. Aujourd'hui, l'avenir de la civilisation et du monde se décide sur les champs de bataille de quatre continents et dans la vieille cité de Champlain.

Quelles évocations s'offrent à l'esprit des délégués! Dans un décor incomparable, loin du carnage, maîtres des destinées militaires et politiques d'une partie du globe travaillent à l'ombre des grandes figures de l'histoire canadienne qu'ils rejoignent dans le tourbillon des événements contemporains, tandis que les fils du Canada français et anglais, descendants des héros des Plaines d'Abraham, luttent côte à côte ou se préparent à l'assaut libérateur, au-delà des mers, et confondent leur héroïsme avec celui des assiégés européens et américains de la "Forteresse Europe".

D'une portée mondiale immense, la conférence de la victoire renferme une signification très élevée pour le Canada et la province de Québec. Notre pays franchit en ce moment l'une des étapes les plus importantes de son ascension vers le rang de puissance internationale que Mackenzie King n'a cessé de lui préparer depuis 1921. Soucieux de joindre la pratique à la théorie, le premier ministre du Canada a toujours appuyé ses déclarations de principe sur des faits concrets. Il a le don de présenter à la nation et au monde l'évolution du Canada dans un cadre somptueux qui la met en valeur.

La visite royale de 1939, au crépuscule de l'entre-deux-guerres, a témoigné avec éclat de l'égalité des pays du Commonwealth avec la métropole de l'Empire, et affirmé avec autorité la suprématie du Canada parmi les nations britanniques. Quatre ans plus tard, au moment où le triomphe de la cause que nous défendons avec nos alliés s'annonce, à Québec, dans la capitale de la Nouvelle-France, se lève le rideau sur le premier acte de la scène mondiale où le Canada jouera à l'avenir un rôle de premier plan.

Douce consolation pour M. King, champion de l'autonomie et de l'évolution du Canada, qui reçoit la récompense de ses efforts persévérants. Serait-ce revanche aussi sur ses détracteurs colonialistes et nationalistes, pygmées qui ne peuvent suivre l'essor de leur pays en qui ils ne voient jamais qu'un flot britannique perdu entre deux océans ou qu'une réserve latente coincée entre deux puissances anglo-saxonnes.

Guillaume FREDERIC

On chuchote que...

Cette semaine, l'honorable George-A. Drew, chef progressiste-conservateur dont le parti vient de remporter la palme lors des élections d'Ontario, sera hissé au poste de Premier ministre de la province voisine. Les forces progressistes-conservatrices ne l'ont emporté que par une bien faible marge sur celles de la C.C.F. pilotées par M. Joliffe. De fait, le gouvernement formé par le col. Drew en sera un sans majorité, les C.C.F. et les libéraux groupant un plus grand nombre de députés que n'en comptera le gouvernement nouveau. L'enthousiasme est loin de régner à Toronto et légion sont ceux qui croient que le cabinet Drew sera éphémère. Il est fort possible que dès la prochaine session, ce cabinet soit défait et qu'il y ait nouvel appel au peuple. Qui vivra... le saura.

Et le sieur Maurice le Noblet Duplessis continue sa tournée qui n'a rien de triomphal. Il devient bizarre que l'ex-premier ministre ne mesure point encore son impopularité et qu'il persiste à aller ainsi, par monts et par vaux, servir aux électeurs les mêmes rengaines et de ronflantes tirades sur la "valeur de l'élément canadien-français." Notre confrère "La Canada" avait raison de lui en faire un reproche et de l'inviter à mettre un frein à de tels propos. Nous savons tous que les ressources intellectuelles, le désir de réussir et de prendre place parmi les nations cultivées ne manquent pas chez nous. Mais à l'instar de nos compatriotes anglais, ne vaudrait-il pas mieux moins insister sur ces qualités propres à notre groupe ethnique et les mettre plutôt plus intensément à contribution dans la lutte que nous livrons en

vue de monter dans le domaine économique? En brandissant ainsi qu'il le fait l'encensoir sous le nez de ceux dont il ne tente que de capter de nouveau la confiance, M. le Noblet Duplessis perd tout à fait son temps. Les trois années de "grande noceur" ne sont pas encore oubliées!

Quoi qu'en dise celui qui "grinche" tous les soirs et qui trouve gîte dans les officines nationalistes de la rue Notre-Dame, le fait pour la vieille capitale d'avoir été choisie par les chefs des Nations alliées comme site des importantes assises où s'élaborera probablement une stratégie qui assurera la poursuite des succès qui ont marqué les dernières semaines, jette du lustre sur toute la province de Québec — "qui était déjà sur la carte" — et dont l'intensive participation à l'effort de guerre du pays est aussi par le fait reconnue.

A quels journalistes le même scribhe qui "grinche" voulait-il faire allusion lorsqu'il dit qu'ils "ont perdu la carte"? Serait-ce à ceux qui nous sont venus d'un peu partout représenter les pays alliés ou à nos confrères du Canada? Il est plus plausible de croire que cette carte fut perdue par le représentant de l'organe dont l'unique souci est de trouver mal conçu et mal exécuté, tout projet ou tout acte posé par ceux qui ne logent pas à l'enseigne de l'étroite nationalisme. Il y a d'ailleurs belle lurette que la "carte de l'équilibre et de la pondération" est disparue du terrier où se tiennent tapis les petits putois dont les projets plus intensément à contribution dans la lutte que nous livrons en

CHANTS LAURENTIENS

Cu mord!...

Il est dans l'histoire ancienne un fait admis, lectrices de l'Avenir du Nord: la baleine avala Jonas. Mais si au contraire Jonas avait avalé la baleine, la face de Jonas et du monde auraient changé.

Nos lointains ancêtres du côté gauche n'ont malheureusement pas eu de service de presse pour nous montrer le précurseur des sous-marins emmanché de baleines.

Mais notre siècle de cinés, de télévisions, de ladaises, se doit d'ériger une statue au jeune Égyptien — pas dans un panier, celui-là — qui vient de mourir à Aboul Shekouk, haute Égypte, après avoir été mordu par un poisson infime qu'il avait avalé. Le médecin eût beau répéter les doses d'huile de cactus, la mort fit son œuvre.

La dépêche du Caire raconte la course folle du garçonnet vers le village le plus rapproché. Rien d'étonnant qu'il ait fait de la vitesse, s'il avait une frétilleante carpe dans les talons...

Espérons que l'autopsie nous révélera à quelle famille appartenait le poisson fatal. Pas une morue, car cette dernière a depuis toujours loué les bancs de Terre-Neuve à fonds perdus, et ne va jamais vers les rives jadis baignant le beau corps de Cléopâtre.

Une truite alors? Mais non, c'est une Canadienne. Un masqué non plus, à moins qu'il n'ait voulu imiter les soldats de Napoléon et contempler les Pyramides.

Serait-ce un maquereau? Encore moins. C'est un poisson d'eau salée et de grande ville.

Voyons, naturalistes, à l'aide! Une raie? Peut-être.

Un espadon? Jamais de la vie.

Une chimère? La dépêche ne dit pas si la victime était poète.

Une torpille? Le Nil est trop loin des Dardanelles.

Une perche? Hot là, là!

Un homard? Mais non, cent fois non, ce crustacé ne fait pas mourir, loin de là.

Une "barbotte"? Nos joueurs de Montréal s'en réservent la spécialité.

Voilà un mystère à éclaircir.

Mon copain Willie Chevalier pourrait admettre dans ses Commentaires de Londres qu'un espadon aurait pu causer des petits dégâts aux intestins.

Maurice Huot m'affirme que la raie peut devenir encombrante dans l'océanophage. Le chasseur de la rédaction, toujours en courses, opine pour la torpille, alors que le sérieux Roland Gagné a une faiblesse pour le requin...

Jusqu'à l'enquête a prouvé hors de tout doute la mort du pêcheur. Et si l'on me demande mon humble opinion, je suis d'avis que le malheureux a, ni plus ni moins, avalé une anguille. Oui, une nerveuse anguille qui chatouilla les "intérieurs" du pauvre bougre à le faire mourir de rire...

Adolphe NANTÉL

Toujours le même grincheux fait des gorges chaudes des quelques fautes de langage qu'il impute à l'orateur qui prit part à la campagne de Stanstead. Nous concédons que l'instruction ne soit pas le partage de tous. Mais l'éducation et le jugement, — si les circonstances n'ont pas permis à un homme d'acquiescer cette instruction qu'il désirerait probablement avec ardeur posséder, ne suppléent-ils pas à cette carence? Tenter ainsi de tourner un brave citoyen en ridicule manifeste bien l'étrécissement d'esprit nationaliste et un radical dénuement d'esprit chrétien. Tas de faux-dévôts et de tartufes!

Apprenant que Monsieur Churchill, après un court stage à Québec était reparti sans dire sous quels cieux il allait se cantonner, "Le Devoir" était souverainement inquiet. Mais pourquoi? Cet excès de bile n'était-il pas de trop, l'homme d'Etat anglais étant déjà de retour? Les scribes de la rue Notre-Dame doivent maintenant avoir l'âme en paix, sachant que le premier ministre d'Angleterre avait cru rejoindre le Président Roosevelt à Hyde Park ou une importante conférence fut tenue. Mais le "grincheux", par pur hasard, eût-il voulu que M. Churchill le consultât avant son départ? C'eût été vraiment trop fort! Quant à nous, nous avons trop confiance dans le merveilleux doigté de celui qui préside aux destinées de la Grande-Bretagne pour entretenir, lorsqu'il s'absente, le moindre doute sur la valeur des raisons qui le font s'écarter pour quelque temps.

La vérité sur l'instruction

Encore quelques heures et les portes de nos maisons d'éducation s'ouvriront à nouveau devant le flot d'écouliers et d'écoulières anxieux de reprendre leurs activités scolaires. Déjà l'on note le retour dans les villes des familles qui s'étaient enfuies vers les campagnes, se soustrayant aux vagues de chaleur torride si déprimantes et difficiles à supporter dans les centres peuplés, pour puiser dans la nature les éléments qui engendrent une facile récupération des forces. Toute une jeunesse heureuse d'être ainsi favorisée du sort s'en est donné à cœur joie durant ces quelques mois et sauf un petit nombre chez qui se retrace une réelle carence de goût pour l'étude, tous reviennent avides de réintégrer les foyers de culture où ils entendent fourbir leurs armes pour l'avenir. Souhaitons que chacun aura su mettre à profit ce stage dans le libre et vaste espace pour en rapporter un renouveau de vie et d'ardeur. A l'endroit des autres moins heureux à qui un médiocre état de fortune n'a pas permis ce salutaire changement de milieu et d'atmosphère, formulons le vœu qu'ils auront au moins puisé dans l'oisiveté de ces quelques semaines l'état physique qui leur permettra de répondre à l'effort imposé par les prochains dix mois d'étude. "Mens sana in corpore sano": axiome plein de vérité. Si nos jeunes se sont prévalus, ainsi qu'ils eussent dû, des mois de vacances pour reconstituer leurs charpentes affaiblies, ils n'en seront que plus aptes à absorber et à assimiler des connaissances nouvelles.

Tout permet de croire que cette année les inscriptions se feront plus nombreuses tant dans nos centres urbains que dans nos écoles rurales. Une raison maîtresse de cette recrudescence d'inscriptions sera bien l'existence de la loi promulguée par la législature au cours de sa dernière session et qui a pour effet de rendre la fréquentation scolaire obligatoire pour tous les enfants de six à quatorze ans. Souhaitons pour la gouverne de quelques-uns qui s'entêtent à ne pas entendre, qu'en posant cet acte législatif, l'autorité provinciale n'a pas voulu empiéter sur les prérogatives des parents, faire une incursion dans un domaine qui leur est propre: le soin de pourvoir à l'éducation et à l'instruction de leurs enfants. Elle a simplement manifesté de façon tangible sa sollicitude à l'égard des générations qui montent qu'elle veut voir s'élever dans le domaine culturel pour que plus tard, elles puissent occuper la place qui leur écherra dans la vie économique du pays. L'apathie et la lâcheté de certains parents qui n'avaient nul souci de l'avenir de leurs enfants peuvent aussi être cités comme facteurs inspirateurs de la loi nouvelle. Si les parents et les enfants se préparent aujourd'hui à la rentrée des classes, le Secrétaire de la province — qui est l'auteur de cette loi de fréquentation obligatoire — s'occupe activement à synchroniser les diverses pièces de l'organisme qui assurera une excellente application de la législation neuve. Il semble que l'instruction soit sur le point d'entrer dans une ère nouvelle. La jeunesse peut regarder l'avenir avec confiance et se préparer à prendre son élan vers les sommets.

Cette loi de fréquentation scolaire obligatoire a été reçue avec enthousiasme dans tous les milieux où l'on était vraiment soucieux d'améliorer la structure éducationnelle de notre province. Partout où l'on admettait — sans toutefois lancer la pierre à nos éducateurs du passé — que des réformes s'imposaient, que les méthodes d'instruction, chez nous, devaient évoluer parallèlement avec l'évolution sentie dans tous les domaines, on a été unanime à louer la loi Perrier et à déclarer qu'ainsi qu'elle l'est sur les recommandations du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, elle comblait une lacune, remédiait enfin à un état de chose depuis trop longtemps existant. Mais pour rompre ce concert d'éloges de la part des hommes qui observent et réfléchissent, ont surgi des éléments qui se complurent à se constituer les contempteurs de la loi et de son auteur. Les attaques ont été parfois directes et brutales. Sans rechercher les mobiles réels de cette obstruction à la loi nouvelle et des critiques acerbes qu'elle attisa, nous nous inclinons devant une telle manifestation de franchise, admettant qu'il est du droit de tout individu de ne pas communier d'opinion avec nous. Mais il y eut aussi les critiques insidieuses, savamment drapées et camouflées dans la voile de l'hypocrisie — cette statue d'une vierge doublée de poisons et de vrilles —. Elles sont montées comme une marée lente mais qui tente dans sa course vers la grève, de tout submerger. Ainsi, samedi soir dernier, dans un quotidien qui offre la physiognomie d'une feuille de faux-dévôts, en page féminine, sous prétexte de craindre une pénurie d'instituteurs et d'institutrices pour septembre et partant, de voir des écoles fermées et des classes discontinuées, on se demandait ce qu'allait donner de pratique la loi de fréquentation scolaire obligatoire. Et pour justifier de telles appréhensions on déplorait le maigre traitement dispensé aux personnes dévouées qui se vouent à l'enseignement. Nous ne croyons pas errer en relevant dans cet article un trait de profonde perfidie et un désir ardent de discréditer l'autorité provinciale auprès de la masse. Il est des gens qui — par ignorance ou manifeste mauvaise foi — ne veulent ou ne savent pas départager les responsabilités. Et dans le cas de notre présent système scolaire la multiplicité des commissions et l'autonomie de chacune permettent-elles d'imputer au gouvernement de la province la plénitude des conséquences qui découlent des vices du système? Le 4 juin dernier, sous la rubrique "Après l'écolier, l'instituteur", notre camarade Guillaume Frédéric soulignait avec clarté le désir de l'autorité provinciale de ne pas se complaire dans les demi-mesures. Nous extrayons de cet article les quelques bribes qui suivent: Le plus sûr moyen d'attirer les compétences vers la carrière de l'enseignement consiste à rendre la profession rémunératrice. Le gouvernement Godbout, qui a consacré une part immense de son œuvre à l'instruction sous toutes ses formes, n'a pas négligé son devoir envers les instituteurs et institutrices depuis 1939 et vient de leur consacrer une autre pièce législative de nature à améliorer leur situation. Les explications et les chiffres donnés en chambre par M. Perrier la semaine dernière, en marge de la loi sur le fonds de pension des instituteurs, révèlent le chemin parcouru depuis quelques années et laissent entrevoir de nombreux progrès à venir.

"Depuis deux ans, le gouvernement a versé aux commissions scolaires de plusieurs villes importantes de la province des octrois qui leur ont permis d'augmenter le traitement des instituteurs, tout en respectant l'autonomie de ces organismes. Le département de l'Instruction publique a établi un nouveau système de salaires pour les instituteurs ruraux grâce aux subventions spéciales accordées aux commissions scolaires de la campagne par le gouvernement qui a porté de \$1,100,000 à \$1,700,000 ses octrois de l'an dernier." Et un peu plus loin, notre camarade ajoutait: "Au cours de l'année, le gouvernement a obtenu par la persuasion l'adhésion de 87 pour cent des commissions scolaires rurales à son projet de fixer à \$400 le salaire minimum des institutrices". Par ce qui précède l'on voit que le gouvernement Godbout a pleinement saisi l'acuité du problème scolaire rural et qu'il a voulu — comme il le veut encore — mettre tout en branle pour que soit déversée en un flot continu, l'instruction dans notre province.

On a donc tort a priori d'appréhender la désertion de leurs classes par des instituteurs animés du désir de bien servir, sous le fallacieux prétexte qu'ils se laisseront prendre au miroitement d'un gain plus considérable trouvé dans les usines de guerre et qu'ils relèqueront au rancart un mode de vie qu'ils ont voulu embrasser parce qu'ils le considéraient vocationnel. D'ailleurs, le Secrétaire de la province, se faisant l'interprète des sentiments du gouvernement n'a-t-il pas un jour terminé ses remarques en chambre par ces mots pleins de signification: "Il est temps que nous donnions à nos sentiments envers les éducateurs de la jeunesse une expression plus tangible. Nous voulons que la carrière d'instituteur, qui est une des plus belles, soit aussi une des plus rémunératrices." Qu'on n'entretienne donc aucune crainte: en septembre prochain les écoles de la province ne seront pas désertées et un personnel enseignant dévoué dispensera son savoir aux jeunes qui montent.

Nous ne tenons nullement à nous constituer les irréductibles tenants des méthodes, formules et lois préconisées par le gouvernement provincial actuel. Nous n'entendons que rendre justice à qui justice est due. Nous trouvons souverainement pernicieuse l'attitude de ceux-là chez qui il semble congénital de ne voir de bien que dans les actes qu'ils posent eux-mêmes. Nous reprochons à ceux qui les portent, les attaques perfi-

Le parti C.C.F. et la politique

Il nous fait plaisir de rééditer ici un article dont la teneur ne saurait manquer d'intéresser à un haut degré nos lecteurs. Sous la signature de M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes, il apparaissait le 13 août dernier dans "La Voix des Mille-Iles".

N.D.R.

L'élection provinciale d'Ontario, même si elle a accordé une victoire aux conservateurs — progressistes avec 38 comtés, a cependant mis en évidence la puissance du parti C.C.F., qui a pris quant à lui 34 divisions électORALES. Ce parti — fondé en 1933 — compte à la Chambre des Communes dix députés, et plusieurs dans les législatures provinciales de l'ouest principalement. Il a pris, depuis le début de la guerre, un prestige qu'il ne faut pas sous-estimer. Depuis trois ans, ses activités se sont exercées tant dans le domaine fédéral que provincial. La victoire de M. Nooseworthy sur l'hon. M. Meighen en 1942, a été pour ainsi dire le point de départ d'un nouvel effort, et partant de nouveaux succès.

Les quatre élections complémentaires fédérales de lundi ont donné aux C.C.F. deux nouveaux succès; ils enlèvent aux libéraux deux sièges, celui de Selkirk, au Manitoba, et celui de Humboldt, en Saskatchewan. Dans le Québec, les C.C.F. avaient des candidats dans les comtés de Cartier et de Stanstead; ils furent défaits l'un et l'autre. Dans Stanstead le candidat cécéefiste n'a récolté qu'une poignée de votes, bien qu'il fût le maire de Magog. Il faut donc conclure que la doctrine politique du C.C.F. n'est pas acceptée dans le Québec, et ne semble pas prête de l'être; mais, il demeure ce fait: dans les provinces anglaises du centre et de l'ouest du pays, le parti C.C.F. demeure un parti puissant qui a de très grandes chances d'arriver.

Qu'est-ce donc que le parti C.C.F.?

Le parti C.C.F. (Cooperative Commonwealth Federation) est un parti socialiste. Fondé en 1933, il a préconisé une série de mesures fort sérieuses et partant constructives, mais plusieurs points de son programme sont tout simplement inébranlables. Ce parti est contre l'initiative privée, c'est-à-dire qu'il recommande que toutes les grandes entreprises commerciales ou industrielles deviennent la propriété de l'Etat et soient administrées par lui. Autrement dit, il recommande un trust de l'Etat, et un tel trust serait le plus dangereux de tous. On se plaint des commissions que le gouvernement a créées pour les besoins de la guerre, et pourtant ce n'est que de l'eau de rose comparative-ment aux ennuis que créerait un contrôle absolu de l'Etat dans tous les domaines de notre activité commerciale ou industrielle.

Certes, le capitalisme a commis des erreurs, et il en commet encore. Ses vices et ses déficiences peuvent cependant être corrigées, enrégimées, même guéries, si l'Etat le veut; l'Etat a d'ailleurs le devoir d'empêcher les monopoles de pressurer le peuple, et hélas! il faut l'avouer, dans maintes occasions, l'Etat a fait preuve d'une incurie coupable. Le principe d'une véritable démocratie est de laisser les entreprises privées vivre, progresser et se développer. La main-mise de l'Etat sur le commerce ou l'industrie créerait une bureaucratie formidable; l'expérience a d'ailleurs prouvé que les entreprises gouvernementales coûtent beaucoup plus cher à administrer que les entreprises de caractère

M. F.-M. Gibaut nommé régisseur du poisson salé

M. F.-M. Gibaut, directeur des renseignements industriels et commerciaux et des agences commerciales de la province à l'étranger a été nommé officier administrateur en charge de la régie fédérale du poisson salé pour la division du Québec.

M. Gibaut conserve son poste au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Cette nomination a été faite en rapport avec l'ordonnance publiée par M. D.-B. Finn, sous-ministre des pêcheries à Ottawa. L'ordonnance en question concerne le contrôle du poisson salé en vertu d'un plan formulé par les Nations-Unies et visant

le privé. Le trust de l'Etat supprimerait toute ambition, tout progrès, tout intérêt personnel. Au profit de qui? Au profit d'un petit groupe favorisé par la politique, d'un groupe de fonctionnaires et de bureaucrates influents qui constitueraient, même sous le contrôle gouvernemental, un "family compact" pressurant le peuple de multiples façons.

Le parti C.C.F. fait l'office de marchand de bonheur. Les ennuis, les soucis et les difficultés créés par la guerre lui donnent d'ailleurs des opportunités faciles. Critiquer est aisé. Aux Communes, le parti C.C.F. s'est sans cesse élevé contre ce qui contre cela, sans jamais cependant souligner les remèdes à apporter; il a varié d'ailleurs sa doctrine selon les circonstances, et nul doute que l'arrivisme oriente ses dirigeants. Dans la présente guerre, en plus d'appuyer toutes les mesures de guerre du gouvernement, le parti C.C.F. a toujours réclamé un effort de guerre plus total, plus complet; il a toujours préconisé la conscription des hommes, et en plus la conscription de toutes les richesses de la nation.

"Social Planning for Canada" est un livre écrit en collaboration, sous la direction du professeur Frank Scott, de l'université McGill, nouveau président national de la C.C.F. Ce livre dit clairement que la C.C.F. est en faveur du socialisme, qu'il condamne le capitalisme, qu'il recommande l'extermination de l'entreprise privée. Tout ceci équivaut à une forme de gouvernement de dictature, puisque l'industrie, le commerce domestique et étranger, les moyens de communication, les sociétés de finances et de placements seraient contrôlés par le gouvernement. Même plus, la socialisation de l'agriculture est recommandée; on lit dans ce livre, qu'"il ne s'agit pas de déposséder en bloc les cultivateurs actuels, mais de ne plus permettre que l'on cède les terres à des particuliers".

Même plus, le programme C.C.F. recommande que les droits dont jouissent les provinces soient transférés au pouvoir central. A la page 231 du livre mentionné plus haut, il est dit bien catégoriquement que le pouvoir central doit avoir l'autorité absolue de faire ce qui lui semble bon, sans consulter les provinces.

Le programme de la C.C.F. peut paraître en temps de guerre un remède facile à tous les maux. Le peuple s'y sent attiré par la force des circonstances. Ce parti d'ailleurs exploite toutes les situations à son avantage; il est bien facile de constater que tous les moyens lui sont bons pour arriver. Nous partageons l'opinion de maints économistes et de plusieurs politiques: il serait malheureux que le parti C.C.F. prit le pouvoir. Notre économie en serait radicalement bouleversée, et du socialisme au communisme, le fossé n'est guère profond. De toutes les provinces, la plus mal placée serait Québec. A tous les points de vue, pour nous du Québec surtout, l'avènement de ce parti au pouvoir, serait un désastre. Le mot n'est pas osé.

LIONEL BERTRAND, M.P.

à rendre le plus efficace possible l'usage des approvisionnements disponibles de cette denrée.

Dès maintenant, les exportateurs du Québec, y compris ceux des Îles-de-la-Madeleine, devront s'inscrire à la régie du poisson salé, aux soins du ministère de l'Industrie et du Commerce, hôtel du gouvernement, Québec, attendu qu'aucun exportateur, ne inscrit au registre, ne sera autorisé à exporter du Canada une quantité quelconque de poisson salé, après le 31 août 1943.

M. F.-M. Gibaut possède une expérience d'une trentaine d'années dans l'industrie des pêcheries maritimes et il est attaché depuis près de quinze ans au département des pêcheries maritimes, et, depuis sa création plus récente, au ministère de l'Industrie et du Commerce.

des, et leur conseils de jouer franc jeu, en pleine lumière. Que dans les officines où l'on distille le fiel dans les cornues du nationalisme étroit, vulgaire et puritain, l'on permette à quelques rayons du soleil de la franchise et de la vérité de s'infiltrer. L'air en sera moins vicié.

PIERRE-GILS

La forêt, artisan du Québec de demain

Toute l'industrie forestière d'aujourd'hui gravite autour de la pulpe, et plus spécialement autour de son dérivé: le papier. Elle est certainement en mesure de continuer ainsi pendant quelque temps. Mais on ne peut pas ne pas saisir l'évolution future, si l'on regarde autour de soi et que l'on juge le travail de sous-main opéré depuis quelques années dans le silence des laboratoires.

Une présentation de plus en plus soignée facilitera le commerce et l'écoulement des denrées agricoles. Le succès remporté par une telle tactique dans la vente d'un surplus de pommes de la Nouvelle-Ecosse sur notre marché québécois devrait laisser à songer. Le cellophane, merveilleuse réalisation de synthèse établie par l'industrie chimique du bois, permet d'activer la vente de nombreux produits et d'effectuer cette vente avec un rendement pécunier supérieur. D'ailleurs la médecine préventive, par la force même du progrès sanitaire, supplantera la médecine curative, favorisera hautement cette rénovation des méthodes commerciales. Ainsi se trouve ouvert un débouché toujours plus élargi pour une part de notre forêt.

Une autre réalisation merveilleuse de la chimie de synthèse, notamment la soie rayon, arrivera facilement à remplacer les tonnes de coton, — élaboré ou non, — que nous devons importer chaque année des États-Unis. Cet empilement sera facilité par une amélioration du produit et par la découverte d'une méthode propre à abaisser l'extrême sensibilité de la soie rayon à l'humidité. Ainsi sera partiellement compensé ce que peut conserver de désastres chez nous le juste essai de nos voisins du Sud pour se libérer de l'étranger dans tous les domaines de l'économie.

Et nous pourrions énumérer des centaines d'autres produits oeuvrés à même la pulpe. Plusieurs nous soustrairaient notablement à la tutelle étrangère et couperaient bien des entraves. Il serait à peine exagéré de prétendre à la possibilité de satisfaire tous nos désirs matériels par l'exploitation des forêts. Le bois offre lieu en effet aux créations les plus inattendues: vêtement, sucre de table, tabac artificiel, poudre à canon, huiles faciales, pellicules photographiques, etc. Certains produits, évidemment, ne sont destinés, pour un demi-siècle, à aucune application pratique. Mais la clef de l'avenir de nos forêts n'y dort pas moins. On a réussi récemment l'édification d'une demeure modèle, par le simple traitement de la pulpe, et avec cette seule modification que, dans la confection du matériel de construction, on a pris soin de ne pas exclure la lignine que chassent les fabricants de papier. Cette création de l'industrie du bois, la demeure en Masonite, consistait de panneaux-démontables. On voit tout de suite l'importance que peut contenir le Masonite pour plusieurs bâtiments de ferme que le soin de l'hygiène entraîne à un fréquent changement de site. Outre la maison de pulpe, on a concrétisé en Allemagne un rêve vieux d'un siècle et cher à tous les automobilistes: l'automobile de matière plastique. Aussi peut-on juger à sa juste valeur l'exclamation du Dr Charles Stine, une des âmes dirigeantes de la firme Du Pont de Nemours, pionnière de l'industrie chimique aux États-Unis: "Wood has become more valuable than gold".

Voilà quel coup-d'oeil s'offre à notre enquête, quand, dans la considération du bois, nous choisissons plus que la manière de voir du bûcheron, quand nous adoptons la méthode d'esprit du chimiste et que nous savons percer le secret de la cellulose dans le mystère des bois. Cette façon de voir est un motto pour demain. Il ne faudra plus tant regarder le nouveau que de regarder l'ancien, les choses vieilles comme la terre. Il faudra de plus en plus prendre des vieilleries, de vieux principes, de vieilles théories, puis les retourner, les palper, les déchieter, les faire sienne, jusqu'à distinguer en eux du neuf, de l'inouï. Cette curiosité nouvelle a créé grand et sûr dans la science d'hier. C'est cette curiosité encore qui, plus que jamais, sera la base du progrès dans la science de demain.

Ce coup d'oeil nouveau jeté sur le suranné et le décrépit coïncide avec une autre tendance de notre siècle: celle qui ronge insensiblement l'industrie minière, en plein cœur de son apogée, et qui, un jour ou l'autre, la rétablira à son rang naturel: un rang secondaire. L'exploitation du sol, pour des fins tout autres qu'alimentaires, tend en effet à rétablir à un niveau sans cesse plus bas l'exploitation du sous-sol. Celui-ci, inerte, mort, constitue un capital irrémédiablement érodé par l'exploitation. Les tonnes de minéraux extraits annuellement du sous-sol ne lui seront jamais rendues. Au contraire, le sol a cette faculté de gratifier de l'intérêt sans empier sur le capital. Ceci reste vrai avant tout de la forêt. Quand l'homme n'y met la main qu'après y avoir posé la pensée, la forêt connaît un regain de prospérité. Chaque arbre tombé, quand sa chute a suivi un calcul savamment basé sur l'enseignement de la biologie végétale, est un gage de survie pour le peuplement. La compétition incessante qui règne entre les géants de la forêt, la lutte tout aussi incessante que les alnès mènent contre les cadets anxieux d'engouffrer la vie avec le soleil, en somme la décadence lente mais sûre d'une forêt trop dense, montre jusqu'à quel point la forêt renaît à l'instant même où l'on meurt sur son cœur.

L'exploitation de la forêt, selon la dictée même de la nature toujours en quête d'une conservation de la terre, remplacera donc un jour l'industrie minière. Il n'y a pas un pouce de notre sol forestier qui ne soit destiné à la pratique sylvoicole et à un rendement ultérieur. Cette mise à profit cependant ne pourrait advenir sans l'appui de nombreux techniciens maîtres de leur science. Combien de tels techniciens comptons-nous actuellement? Combien sont en mesure de diriger une entreprise de transformation de la pulpe québécoise en matière plastique? Heureusement quelques élèves de Polytechnique obliquent depuis peu chaque année vers cette spécialisation dans la genèse des plastiques. Demain prouvera combien leur choix est judicieux.

Ici intervient l'aide officielle. Une taxe de dix sous par corde est prélevée dans toutes les concessions forestières de la Couronne. Les 75-000 milles carrés de ces territoires, — une superficie supérieure à celle de l'Angleterre et de la Suisse réunies — sont exploitées sur une large échelle. Pourtant la loi couchée dans les statuts depuis 1826, et dormant dans les statuts depuis lors, n'a connu d'application que depuis 1940. De plus en plus, il conviendra que le revenu de cette taxe soit consacré à la pousse d'étudiants qualifiés vers la spécialisation dans les industries du bois. Jusqu'ici les bourses allouées ont concerné avant tout la sylvoiculture générale et la protection des forêts. Parallèlement à ce développement dans l'exploitation des peuplements, la logique demande que soient accrues les possibilités d'utilisation des produits d'une telle exploitation.

Par ailleurs, la province est dotée de quelques établissements de recherches dont l'influence devrait croître. Ainsi les Laboratoires de Produits Forestiers du Canada comptent dans la métropole le Laboratoire de la Pulpe et du Papier. Cette institution, qui a tant fait pour la solution de problèmes posés par la croissance rapide de notre industrie du papier, est appelée à beaucoup dans l'élaboration et la mise en pratique de procédés nouveaux pour la transformation de nos bois. L'avenir des forêts sur toute la superficie des neuf provinces relève pour beaucoup des travaux qu'entreprendront pendant les dix années à venir, ce Laboratoire de Montréal et des Laboratoires similaires à Vancouver et à Ottawa. Il convient à tout prix que l'on prépare demain. Autrement il nous faudra nous aussi un jour nous attrister sur la vérité du principe qu'a gravé l'histoire: le plus grand parasite de l'avenir d'un pays, celui qui ronge les années avant même que le temps ne les amène, c'est la multitude des gestes à courte portée, apparemment dictés par le soin d'une nécessité présente, mais qui châtrent demain de son éclat.

André F.

Congés à nos militaires

Plusieurs soldats quitteront, momentanément, leur fusil pour les instruments aratoires. Il est bel et bien décidé, en effet, que des membres de nos forces armées seront, d'ici peu, affectés au travail de la ferme afin d'aider aux fermiers à engranger leur récolte, parant ainsi à une grave pénurie de main-d'œuvre. On compte que nombre de ploups seront bientôt disponibles pour ce travail.

Congé de six mois

Un congé, pour une période n'excédant pas six mois, sera accordé à ceux qui demanderont la permission d'aller travailler sur la terre. Il est toutefois bien entendu qu'on n'accordera cette permission qu'aux militaires dont les familles ou les parents rapprochés ne peuvent effectuer ce travail eux-mêmes. Le militaire qui désire obtenir un congé pour service agricole doit soumettre sa demande par écrit à son commandant. Après enquête, le commandant transmettra cette requête et une recommandation appropriée au commandant de la région ou du district.

Salaires et conditions

Les soldats sur les fermes recevront quatre dollars par jour dans l'Ouest canadien; trois dollars et demi, dans l'Ontario et trois dollars dans le Québec et les Provinces Maritimes. Les cultivateurs logeront et nourriront les soldats à leur emploi. Des salopettes seront gratuitement fournies aux militaires. Le ministère de la Défense nationale accordera, en plus, des bons de repas à tous les soldats qui obtiendront congé pour service agricole. Le transport, aller et retour, jusqu'à concurrence de 500 milles de l'endroit où est cantonné le soldat, s'effectuera aux frais du gouvernement.

Cours universitaires

Déjà, plusieurs jeunes Canadiens-français ont posé leur candidature en vue du cours universitaire de l'Armée canadienne, cours destiné à fournir des officiers techniciens compétents aux divers services de nos armées. Ces cours, comme on le sait, se donneront à l'Université de Montréal, ainsi que dans plusieurs autres universités canadiennes, à partir du 15 septembre prochain.

L'hon. M. Godbout et les colons

Au ministère de la Colonisation, il y a eu dernièrement conférence des principaux officiers avec les représentants des sociétés diocésaines de colonisation.

Monsieur Léo Brown, sous-ministre, a déclaré que le premier ministre comptait sur la coopération des sociétés diocésaines et de tous les membres du clergé pour continuer l'oeuvre de la colonisation dans la province.

Monsieur Léo Brown a remercié le gouvernement de sa confiance dans les sociétés et il a affirmé qu'il avait foi dans les initiatives du ministère de la Colonisation. Le Président de la Fédération a énuméré les principales questions que les missionnaires-colonisateurs voulaient étudier avec les officiers du ministère: 1° l'essouchement motorisé, 2° les primes de construction, 3° les dommages causés aux cultures sur les lots avoisinant les mines, les réserves cantonales, 5° le drainage des terres, et coëtera.

Le sous-ministre Léo Brown, dont on connaît le dynamisme, et qui était l'homme tout désigné pour mettre en pratique la politique de colonisation motorisée de l'honorable monsieur Godbout, a dit alors qu'il était prêt avec ses collaborateurs à proposer une solution immédiate à ces diverses questions.

1. — "L'essouchement mécanisé", dit-il, "va se continuer en 1943 au rythme des deux dernières années. Tous les tracts du gouvernement sont au travail présentement. Malgré les difficultés à se procurer des pièces de rechange, 20,000 acres seront essouchés cette année".

2. — Monsieur Eugène Gagné, chef du service de l'établissement des colons, déclara que la prime de construction de grange-étable a été augmentée de \$75. à \$100. par décision de l'honorable monsieur Godbout. "Quant à la prime de construction des maisons", dit Monsieur Gagné, "elle a été augmentée à \$300. l'an dernier. La prime de reconstruction a été augmentée de \$150. à \$200."

Monsieur Gagné a annoncé une autre bonne nouvelle: "Il n'y a pas de limites à l'établissement des colons en 1943, dit-il. Le ministère est prêt à établir tous les aspirants sérieux et qualifiés, recommandés par les sociétés de colonisation. Le ministre (l'honorable monsieur Godbout) a aussi décidé d'offrir plus d'avantages aux familles nombreuses. Il a fait disparaître des règlements l'article qui limitait à 6 enfants l'augmentation de l'allocation mensuelle de subsistance. A l'avenir, l'augmentation de \$1.00 par mois par enfant sera accordée pour chaque enfant, que les familles soient de 5, 10, 12 enfants ou plus. Cette décision s'applique également au plan fédéral-provincial et au plan provincial d'établissement".

Le gouvernement Godbout, qui a donné à la province une loi d'allocations familiales dont peuvent bénéficier les employés d'établissements où il existe des contrats collectifs du travail, donne un effet général à sa loi d'allocations familiales pour les colons. Si un colon a 5 enfants, il reçoit \$5.00 par mois ou \$60. par an. S'il en a dix, il reçoit le double.

3. — En ce qui concerne les dommages causés par le voisinage des mines, on a fait remarquer aux missionnaires-colonisateurs que ces dommages sont moindres depuis que les compagnies ont entrepris de récupérer l'arsenic pour fins commerciales.

4. — La question suivante était le drainage des terres. Monsieur Eugène Gagné explique la nouvelle politique de creusement de puits artésiens, qui prévoit un octroi de \$1.50 par pied de forage mécanique, dans

Tous les candidats seront logés et nourris à l'Université aux frais du gouvernement. Tout en étant soumis à la discipline de l'armée, ils seront acceptés comme étudiants et feront partie de l'A.G.E.U.M. Ils porteront sur leur épaule l'insigne ci-dessous avec l'inscription anglaise: "Canadian Army Course".

CAMPAGNE DU C. F. A. C.

Le Corps féminin de l'Armée canadienne vient de lancer une grande campagne de recrutement. De nombreux articles dans les journaux et plusieurs programmes radiophoniques sont consacrés à faire connaître la vie dans les camps de nos femmes militaires. Incidemment, signalons que la solde des membres du C.F.A.C. a été considérablement augmentée, récemment. Ce n'est que justice!

PRIONS POUR NOS SOLDATS

Sainte Marie, Mère de mon Dieu et ma mère, souvenez-vous de vos enfants dans les services militaires.

Par votre tutélaire protection mettez-les à l'abri de tous les périls qui pourraient les atteindre dans leur âme et dans leur corps, dans leur esprit et dans leur cœur.

Que votre Coeur Immaculé leur inspire un profond amour et une fidélité inviolable pour votre divin Fils, le Christ Jésus, Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Permis d'imprimer: Thomas M. O'Leary, Ev. de Springfield.

les régions où le creusage de puits de surface est impossible.

5. — Il ne restait qu'une question: les réserves cantonales.

Le sous-ministre Léo Brown rappelle que les ministères de la Colonisation et des Terres et Forêts ont formé un comité interdépartemental pour étudier chaque cas. A l'heure actuelle, un travail considérable est fait pour déterminer l'emplacement et constituer de nouvelles réserves.

Monsieur J.-E. Caron, directeur des services, ajouta qu'il y a plusieurs projets de nouvelles réserves, notamment en Abitibi. Des classificateurs parcourent les régions concernées au cours de l'été et fourniront des renseignements pour que des décisions soient prises définitivement.

Monsieur Léo Brown suggéra alors que l'histoire des dix dernières années de colonisation dans la province de Québec soit écrite pour marquer les progrès réalisés.

Cette réunion démontre l'excellente coopération qui règne entre le ministère de la Colonisation et les sociétés diocésaines de Colonisation.

En rapport avec la politique du gouvernement Godbout pour encourager la colonisation, nous devons signaler les modifications importantes apportées récemment aux primes de défrichement.

Ces modifications, qui entraineront au gouvernement une dépense annuelle supplémentaire d'environ \$35,000. sont les suivantes:

1. — Les colons célibataires, fils de cultivateurs ou de colons, demeurant sous le toit familial et détenant un lot sous bail de location, n'avaient droit jusqu'à présent qu'à 10% de la superficie de leur lot en prime d'abatis, à raison de \$10. l'acre.

Les modifications apportées permettent à ces fils de cultivateurs célibataires, résidant chez leurs parents, de toucher désormais les primes suivantes:

a) 15% de la superficie du lot en abatis semé, à \$15. l'acre, dont \$10. payable comptant et la balance devant leur être remise lors de leur résidence en permanence avec leur épouse sur leur lot.

b) \$15. l'acre, jusqu'à concurrence de 10 acres, pour le labour, sujettes aux mêmes conditions que précédemment.

Cette politique, qui constitue ni plus ni moins qu'une prime de mariage, aura pour effet d'encourager le célibataire demeurant encore avec ses parents à développer son lot, qu'il n'aurait pas intérêt à améliorer une fois qu'il avait retiré le maximum de ses primes.

2. — Jusqu'à présent, les primes de défrichement et de labour étaient payables suivant le pourcentage de la superficie du lot. Comme il se trouve dans la province au-delà de 2,000 lots n'ayant pas une superficie de 100 acres, il arrivait que le colon possesseur d'un tel lot, qui lui constituait un établissement complet, se trouvait privé d'une somme dont bénéficiait le détenteur d'un lot de 100 acres.

Désormais, tout établissement de 65 acres et plus sera considéré comme un établissement de 100 acres de superficie. Pour illustrer d'une façon concrète l'amélioration apportée par ce changement, comparons un lot de 70 acres de superficie avec celui de 100 acres. Dans le passé, le possesseur d'un lot de 70 acres pouvait retirer 40% en prime d'abatis ensemencé, ou 28 acres, à \$15. et 14 acres en prime de labour, également à \$15. formant un total de \$630., alors que le propriétaire d'un lot de 100 acres touchait 40 acres d'abatis à \$15. et 20 acres de labour à \$15. c'est-à-dire \$900. d'où

La Clinique des Rumeurs

(Contribution de la Colonne Canadienne)

Projets d'après-guerre

Au cours des dernières semaines, on a souvent posé à la Colonne Canadienne une foule de questions en rapport avec ce que le gouvernement et l'industrie en général font présentement ou ont l'intention de faire pour la préparation de l'après-guerre. Certaines questions sont plus ou moins vagues et ne sortent pas du domaine général. D'autres posent un problème bien défini qui appelle une solution spécifique. Certains correspondants blâment le gouvernement pour son apathie au sujet des projets d'après-guerre; d'autres émettent l'opinion que l'industrie privée ne fait pas un grand effort dans ce domaine.

Plusieurs rumeurs circulent quant à l'avenir de telle ou telle classe de travailleurs. Même l'homme d'affaires et le professionnel se demandent quelle place ils tiendront dans la construction d'un nouveau Canada après la guerre.

Par exemple, nous avons reçu plusieurs lettres prétendant que les soldats de retour d'outre-mer et démobilisés auraient de la difficulté à se procurer du travail et que le gouvernement ne ferait rien pour eux. Le directeur des Relations extérieures de l'armée a vite coupé court à cette rumeur en donnant des précisions sur ce que le gouvernement

un surplus de \$270. accordé par le changement récent.

fait présentement et sur ce qu'il fera plus tard pour la réhabilitation des soldats réformés.

On peut toutefois, à la lumière de la saine information, dissiper ces brouillards de la critique qui obscurcissent l'entendement de plusieurs Canadiens. Avec le temps, on peut faire disparaître certains préjugés et faire entrevoir nettement le but à atteindre, qui est la création d'un Canada meilleur, dans lequel chaque Canadien jouira pleinement des quatre Libertés: Liberté de Parole, Liberté de Religion, Liberté de la Faim, Liberté de la Peur.

L'une des questions que l'on nous pose le plus souvent est celle-ci:

"Quels sont les projets de l'industrie privée au sujet de l'embauchage de la main-d'oeuvre et des salaires raisonnables pour l'après-guerre?"

Comme plusieurs questions de cette nature, celle-ci embrasse un très vaste domaine. Il est difficile de savoir ce que chaque employeur canadien a l'intention de faire en regard de l'embauchage d'après-guerre. De fait, plusieurs employeurs se demandent où ils en seront eux-mêmes. Il n'y a pas de doute que plusieurs attendent les directives du gouvernement et qu'ils ont adopté la politique du "wait and see". D'un autre côté, la plupart des dirigeants de la grosse ainsi que de la petite industrie songent sérieusement aux problèmes qui naîtront de l'après-guerre et font des projets dès maintenant. Il faut donner crédit à plusieurs industries canadiennes qui ont déjà, par un moyen ou par un autre, exposé leurs vues au gouvernement pour mieux aider ce dernier à dresser des plans qui mettront tous les Canadiens à l'abri du chômage, des entreprises stériles et de la dépression économique.

Il est donc visible que les hom-

mes d'affaires canadiens pensent sérieusement aux problèmes de l'avenir. Il ne faut pas croire non plus qu'ils songent au rétablissement des conditions d'avant-guerre. Ils veulent quelque chose de mieux. Le mémoire ajoute:

"Nous n'avons nullement le désir de restaurer les conditions de vie d'avant-guerre. Nous envisageons plutôt la création de meilleures conditions d'existence pour tout le monde!"

C'est pour aider à atteindre ce but que la Colonne Canadienne poursuit son travail d'information et s'efforce de contrecarrer le mauvais effet des fausses rumeurs lancées par nos ennemis pour démoraliser la population et lui faire perdre confiance dans ses chefs à l'heure critique que nous traversons. Comme elle le fait chaque semaine depuis plusieurs mois, elle publie encore aujourd'hui une série de rumeurs, en même temps que les faits qui les démentissent.

En présentant son rapport, R.R. Jelliff, président de la Chambre Canadienne de Commerce, a dit:

"La Chambre de Commerce est essentiellement une association libre groupant quelque cent cinquante Chambres de Commerce et Boards of Trade dans toutes les provinces du Dominion. Sont également membres un bon nombre de National Trade Associations, et au-delà de 400 maisons d'affaires dont la plupart exploitent des entreprises d'un caractère national. Conséquemment, il est naturel et inévitable que les Chambres de Commerce, qui représentent une large portion de l'économie canadienne, soient appelées à jouer un rôle de premier plan dans la restauration de la vie normale du temps de paix."

La Chambre de Commerce, en dirigeant ses énergies vers la solution des problèmes futurs, a présenté un programme d'étude à tous ses membres, en leur recommandant de fonder des comités spéciaux chargés d'établir des plans de reconstruction d'après-guerre. Bien plus, la Chambre doit ouvrir de nouvelles avenues conduisant à un vaste plan d'ensemble, avenues qui faciliteront le contact direct avec les National Trade Associations et les National Corporations.

Il est donc visible que les hom-

mes d'affaires canadiens pensent sérieusement aux problèmes de l'avenir. Il ne faut pas croire non plus qu'ils songent au rétablissement des conditions d'avant-guerre. Ils veulent quelque chose de mieux. Le mémoire ajoute:

"Nous n'avons nullement le désir de restaurer les conditions de vie d'avant-guerre. Nous envisageons plutôt la création de meilleures conditions d'existence pour tout le monde!"

C'est pour aider à atteindre ce but que la Colonne Canadienne poursuit son travail d'information et s'efforce de contrecarrer le mauvais effet des fausses rumeurs lancées par nos ennemis pour démoraliser la population et lui faire perdre confiance dans ses chefs à l'heure critique que nous traversons. Comme elle le fait chaque semaine depuis plusieurs mois, elle publie encore aujourd'hui une série de rumeurs, en même temps que les faits qui les démentissent.

En présentant son rapport, R.R. Jelliff, président de la Chambre Canadienne de Commerce, a dit:

"La Chambre de Commerce est essentiellement une association libre groupant quelque cent cinquante Chambres de Commerce et Boards of Trade dans toutes les provinces du Dominion. Sont également membres un bon nombre de National Trade Associations, et au-delà de 400 maisons d'affaires dont la plupart exploitent des entreprises d'un caractère national. Conséquemment, il est naturel et inévitable que les Chambres de Commerce, qui représentent une large portion de l'économie canadienne, soient appelées à jouer un rôle de premier plan dans la restauration de la vie normale du temps de paix."

La Chambre de Commerce, en dirigeant ses énergies vers la solution des problèmes futurs, a présenté un programme d'étude à tous ses membres, en leur recommandant de fonder des comités spéciaux chargés d'établir des plans de reconstruction d'après-guerre. Bien plus, la Chambre doit ouvrir de nouvelles avenues conduisant à un vaste plan d'ensemble, avenues qui faciliteront le contact direct avec les National Trade Associations et les National Corporations.

Il est donc visible que les hom-

Une rumeur

"Les Américains peuvent boire autant de café qu'ils le désirent et il ne devrait pas être nécessaire de rationner ce produit ici au Canada."

La vérité

Parlant devant les membres de la Chambre des Communes récemment (le 16 juillet), l'honorable J. L. Isley, ministre des finances, a déclaré que la situation au Canada, en ce qui concerne le café, est bien différente de ce qu'elle est aux États-Unis car, en temps normal, les Canadiens consomment à peu près autant de thé que de café, alors que l'on boit peu de thé aux États-Unis. On a donc rationné les deux denrées chez nous, tandis que le café seulement l'était chez nos voisins. Il ne sera guère possible de modifier la situation ici tant que nous n'aurons pas des stocks suffisants et que nos approvisionnements futurs ne seront pas assurés.

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE POUR LA CONSULTER AU BESOIN



LE CARNET DE RATIONNEMENT No 3 - OÙ ET QUAND L'OBTENIR

LES CARNETS NE SERONT PAS LIVRÉS À DOMICILE NI EXPÉDIÉS PAR LA POSTE. CHACUN DEVRA SE PROCURER SON CARNET.

Afin d'aider le public et assurer une distribution rapide, le carnet de rationnement No 3 sera émis sur place. On devra s'adresser aux Centres de distribution mentionnés au bas de cette annonce.

Print in Block Letters in Ink
(Écrivez à l'encre en lettres capitales)

Prefix & Serial Number
No de série (avec lettres) DA 5179

Last Name
Nom de famille seulement POIRIER

First Name
Prénom(s) du requérant LUCIEN

Address or R.R. No.
Adresse 50, RUE NORD

City, Town or Village
Ville ou village HAUTEVILLE

Date
Date 26 AOÛT 1943

Age, if under 16
Age, si moins de 16 ans

I declare I am the holder of the Ration Book from which this reference card has been taken, or that I am signing this in good faith on behalf of the holder, whose name and address appear above.

Je déclare être le détenteur du carnet de rationnement duquel cette carte de référence a été détachée, ou que je signe de bonne foi pour le détenteur dont le nom et l'adresse apparaissent ci-dessus.

Lucien Poirier
(Signature - Signatures)

REMPLISSEZ VOTRE CARTE DE DEMANDE DE LA FAÇON INDICUÉE

IL NE FAUT NI REMETTRE, NI DÉTRUIRE, NI JETER VOTRE PRÉSENT CARNET DE RATIONNEMENT, CAR IL CONTIENT DES COUPONS DE VIANDE ENCORE VALABLES

DANS LES CENTRES RURAUX, toute personne peut faire la demande pour ses voisins, pourvu qu'elle apporte leurs carnets de rationnement No 2, les cartes de demande dûment complétées.

DANS LES CENTRES URBAINS, tout adulte ou personne responsable peut faire la demande des nouveaux carnets de rationnement au nom des autres membres de sa famille, à condition qu'il apporte leurs carnets de rationnement No 2 et leurs cartes de demande dûment complétées.

Sur présentation, à un Centre de distribution, de votre présent carnet de rationnement et de la carte de demande dûment complétée, vous recevrez votre nouveau carnet de rationnement No 3, et l'on vous remettra votre carnet de rationnement No 2.

Les employés qui vous reçoivent aux centres de distribution ne sont pas rémunérés. Vous les aiderez en vous conformant à ces instructions.

CENTRES LOCAUX DE DISTRIBUTION

Les manufactures de la ville et au Bureau local à l'hôtel-de-ville de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

RB3-AWF

Mes soeurs, vous qui chantez...

Mes soeurs, vous qui chantez et qui faites la tâche
Dans l'obscur maison où l'ombre vous attache,
Et, sans mêler jamais au rythme du devoir
Le mirage lointain et le songe du soir
Portez tout simplement la peine accoutumée,
Vous, dont le bonheur tient sous la lampe allumée,
Ayez pitié, mes soeurs, de celle d'entre vous
Qui cache un autre rêve au fond de ses yeux fous,
Qu'un destin sombre appelle et que l'inconnu hante,
Celle que rien ne comble et que rien ne contente,
Ni le balcon fleuri, ni les pigeons du toit ;
Mais, quand l'ombre descend sur son jardin étroit,
Qui sent peser sur elle un mur, comme une tombe.

Ayez pitié mes soeurs, quand la douce nuit tombe,
De celle qui, debout au seuil de sa maison,
Regarde vers la route et guette l'horizon,
Tandis que vous, au cœur de la demeure close,
Sans rêver d'autres lieux ni connaître autre chose,
Vous allez, préparant autour de l'âtre noir,
Dans les cris des enfants, le doux repas du soir.

Marguerite HENRY-ROSIER



Mes soeurs, vous qui pleurez...

"... Le dimanche était le jour béni, où, sur la Colline de Sion, il rechargeait d'espérance son âme... Dans la plaine, toute la semaine, le monde lui a paru couvert de ténèbres ; il fait sur le plateau, le dimanche, une véritable veillée d'armes..." (1)

A l'instar du moine Baillard, il se peut qu'en ce dimanche d'août 1943, des mères canadiennes aient aussi, dans la solitude de leur cœur, fait une véritable veillée d'armes !

Retrancher de tous, seules au sommet de leur angoisse, elles ont compris que dans leur âme, comme sur la terre, il existe des points nobles que le siècle laisse en l'état. Et c'est tant mieux pour l'avenir.

La douleur et le renoncement les aideront à réaliser une expérience sans exemple. Ce renoncement pur et absolu qui les retranche et les isole, leur permettant une vie intérieure plus intense. Ce renoncement qui est une fin en soi, ce renoncement qui trouve en lui-même sa douloureuse récompense.

Depuis le début de cette guerre, les mères ont souffert, elles souffrent et souffriront plus encore. L'amour de la femme pour les hommes qu'elle a portés, engendrés, puis imprégnés de ses pensées, de son esprit et de son cœur, est un amour qui ne se déracine pas. Pas plus qu'il ne se délirait.

La cruelle épreuve de la séparation d'avec leurs fils, sera atténuée pour les mères en pleurs, parce qu'elles savent encore prier. En regardant vers le ciel, celles d'entre elles qui spontanément formulèrent un acte de foi, seront confirmées dans leur espérance ultime. Et, sachant en vraies chrétiennes que, "Dieu mène et qu'il ne faut pas qu'il ait pitié. Pas de pitié est son plus grand amour", elles accepteront avec résignation.

D'ailleurs, connaître l'honneur de souffrir en ces heures tragiques, reste le privilège de celles qui sauront courageusement attendre !
La guerre les aura fait titanesques ces mères de chez nous, en les engouffrant dans ses naufrages et dans son carnage. Elles ont regardé avec une légitime fierté ses fils de leur chair endosser volontairement l'uniforme du soldat, prêts à combattre sous tous les cieux, au-delà de toutes les mers du monde.

Puis, plus tard, recroquevillées sur leur peine étouffante, les forces de vie qui bouillonnaient au fond de leur être ont submergé tous les mots dans leur tempête intérieure. C'est alors qu'une force d'amour les souleva toute, pour la dernière étreinte avant les départs : — Que Dieu te bénisse et te protège mon cher enfant ! Je prierai chaque jour pour toi.

Et, c'est avec un regard de tendresse infinie, où rayonnaient la pitié et l'amour, que la souffrance de la mère devint la souffrance du fils. Dans cette communion conjointe de leur ultime douleur, il passa le rayonnement de leur tendresse réciproque qui les unirait à jamais, malgré les distances.

Il faut laisser les mères esseulées par la séparation d'avec leurs fils, il faut les laisser almer et pleurer en silence. Leurs silencieux sacrifices comptent plus tard. Rien ne se perd. Ils feront peut-être des pardons pour les fautes passées. Ils accumuleront de précieuses réserves : sources d'énergie et de réconfort pour celles qui vivent dans l'incertitude angoissante.

Larme pour larme et le cœur dans le cœur, laissons ces mères attristées suivre les pas de l'absent. Il n'y aura jamais nuit assez épaisse pour leur ravir l'image de leur gars vêtus de kaki, sac au dos, s'engouffrant dans l'anonymat d'une unité réglementaire en partance !

Mais, il se peut que leur généreux amour maternel, apporte un jour, à leur cœur anxieux, l'orgueil qui mûrit la mauvaise chance.

Croyez-moi, c'est une expérience amère de s'arrêter seule, au milieu d'une vie, quand fait irruption la solitude, dans le va-et-vient d'une gare où l'on s'est dit : adieu ! On reste là, inerte, dépossédée des rêves de toute la belle jeunesse de nos fils.

S'il est vrai que l'épreuve ne vaut que dans la mesure où elle crée des crises de vie ; et que, seule la crise de vie enfante la lumière, je prie Dieu, qu'elle éclaire le rude chemin de toutes celles qui ont dû desserrer leur étreinte, à l'heure des départs, pour joindre les mains sur leur cœur éperdu.

Elles n'ignorent pas, ces mères attristées, que toute plainte est inutile où il faut s'élever à la hauteur d'un devoir. Elles savent qu'au milieu du drame qui se joue sur l'échiquier du monde, leur souffrance est à l'unisson de la souffrance universelle.

Des générations de douleurs ont surgi depuis ces quatre dernières années écartelant les peuples qui continuent de s'entretenir dans la plus meurtrière des guerres. Et, des milliers de mères de douleurs ont offert leur cœur en holocauste, depuis ces trois années qui prolongent le printemps tragique de la France tombée.

Puissent-elles toutes comprendre que, si Dieu les a honorées de ses plus grandes épreuves, c'est à genoux qu'elles doivent les subir :

"Je vous louai, Seigneur, d'avoir fait aimable et clair
"Ce monde où vous voulez que nous attendions de vivre..."

MARYSE

(1) La Colline Inspirée, Maurice Barrès.

amarrés aux quais des Tuileries et de la Tourneille : le "mail", derrière l'Hôtel-de-Ville, en est encore un vestige attardé. La Seine aménageait également le chasselas de Fontainebleau dans ses péniches. Les vins, eaux de vie et liqueurs étaient entreposés à la Halle du quai Saint-Bernard, que Percy a relégué au second plan.

On comptait environ trois cents restaurants à Paris : les plus modestes, à prix fixe, qu'on trouvait aux environs de la rue Saint-Jacques ou du Palais-Royal, servaient des repas à 15, 18 sous, 1 franc, 1 franc 50, vin compris ; on y était servi généralement par des "femmes assez élégamment vêtues, dont la promptitude et la mémoire sont vraiment

étonnantes". Le service était fait dans les autres par des garçons "fort propres et fort attentifs". Le déjeuner était servi de neuf heures du matin à une heure ; le dîner commençait dix heures et se terminait à six ou sept. Le mieux était de ne pas y aller trop tard, "car on risque de n'avoir que les rebuts des autres convives". De même que dans la rue, les dames ne devaient pas se montrer seules dans les salons ; aussi allaient-elles ordinairement dans les cabinets de société. Les restaurants des boulevards étaient les plus chers : les repas s'y payaient jusqu'à 6, 10 francs, "et plus par tête".

Aux personnes seules, aux veuves, aux vieillards, aux convalescents, aux petits rentiers, on recommandait les pensions bourgeoises, situées loin du centre, sur la rive gauche pour la plupart, comme la balzaïenne pension Vaquier, rue Neuve-Sainte-Geneviève, où se joue le drame du Père Goriot.

Les cafés — où l'on pouvait déjeuner à la fourchette jusqu'à deux heures, servi par des garçons "d'une prévenance et d'une politesse extrêmes" — étaient, comme par le passé, le rendez-vous des oisifs, qui s'y rassemblaient pour lire les journaux, jouer aux dames, aux échecs, au tric-trac, aux dominos, "mais non pas aux cartes et aux jeux de hasard". Les billards étaient généralement dans une salle supérieure. Dans certains cafés on traitait "en maraude d'affaires" ; d'autres servaient de "lycées" ; on y censurait les ouvrages nouveaux, les pièces nouvelles, les acteurs. Chacun avait sa clientèle d'élection et plusieurs avaient une couleur politique ; ceux-là n'étaient pas les moins surveillés par le gouvernement de la Restauration.

Pensée

Dieu peut toujours tirer de nous quelque chose de nouveau, et la carrière du sacrifice n'a point de bornes.

Mgr Gay.

Quelques suggestions pour vos menus d'été

Salade jardinière

1 1/2 tasse de betteraves non cuites. 1 1/2 tasse de carottes crues. 1 1/2 tasse de chou déchiqueté. 1 1/2 tasse d'épinards finement hachés. Placer des feuilles de laitue sur les assiettes individuelles. Disposer les betteraves et les carottes en petits monticules. Arranger artistiquement les épinards et les choux autour des monticules pour varier les couleurs. Garnir le centre des assiettes avec des oeufs cuits durs et du persil ou du cresson. Décorer de mayonnaise.

Salade aux oeufs et tomates
6 oeufs à la coque cuits durs. 1/4 tasse de mayonnaise (sans oeufs). 1/2 c. à thé de sel. Poivre et cayenne au goût. 1/4 c. à thé de moutarde sèche. 1 c. à table de ciboulette ou d'oignon haché fin. 4 à 6 petites tomates pelées. 1 tasse de fromage (cottage). Couper en deux chaque oeuf cuit dur. Enlever le jaune, le mettre dans un bol et le mélanger avec la mayonnaise et les assaisonnements. Remplir les moitiés d'oeufs avec ce mélange et garnir de paprika. Peler les tomates et les trancher. Servir deux moitiés d'oeufs par assiette dans un nid de laitue croustillante ; entourer de tranches de tomates recouvertes de fromage et garnir de persil. Recette pour 6 couverts.

Mayonnaise sans oeufs
1/2 c. à thé de moutarde sèche. 1/4 c. à thé de poivre. 1/4 c. à thé de paprika. 1/2 c. à thé de sel. 1 c. à thé de sucre. 3 c. à table de lait évaporé non sucré. 1/4 tasse d'huile d'olive froide. 2 c. à table de jus de citron. Mélanger ensemble les ingrédients secs, ajouter le lait. Ajouter graduellement l'huile d'olive froide en brassant, ajouter alors le jus de citron et battre à la batteuse à mains jusqu'à ce que ce soit lisse. Cette mayonnaise se garde indéfiniment, ayant soin de la placer au frais. Recette pour 1 demi-douzaine.

Salade à la gelée de tomates
1 paquet de gelée en poudre, (essence de citron). 1 1/2 tasse de jus de tomates, 1/2 cuillerée à thé de jus de citron, 1/2 tasse de cornichons, 1/2 tasse de céleri haché, 1/2 tasse de pois. Faites dissoudre la gelée dans le jus de tomates bouillant. Ajoutez le jus de citron, sel et sauce et faites refroidir. Quand c'est suffisamment épais, mélangez les légumes et versez dans des moules passés à l'eau froide et faites refroidir dans le réfrigérateur, jusqu'à ce que ce soit ferme. Démoulez sur de la laitue et garnissez avec de la mayonnaise. Suffisant pour 6.

Pâté aux bleuets
4 tasses de bleuets. 1/4 tasse de sucre. 2 cuill. à thé de jus de citron ou de rhubarbe. 2 cuill. à table de beurre ou de gras. 1/4 tasse de farine. 1/4 tasse de gruau fin. 1/4 tasse de sucre brun. Rincer les bleuets, les déposer dans un plat. Saupoudrer de sucre et de jus de citron ou de rhubarbe. Combiner le gras, le sucre brun, le gruau et la farine. Étendre sur les bleuets. Cuire dans un four modérément chaud (375° F) jusqu'à ce que les bleuets soient cuits et le dessus bien doré, soit environ 40 minutes. Servir chaud. Pour six personnes.

Un page gastronomique

Depuis des siècles on recherche les moyens de prolonger la vie. Le pape Léon XIII, de grande mémoire, qui vécut presque centenaire, nous a laissé en latin les moyens de se conserver sain et vigoureux jusqu'à l'extrême soir de la vie.

"Tout d'abord, l'hygiène dans la propreté.
"La table, toujours bien servie, dressée sans luxe.
"Boire les vins purs, car ils mettent la joie dans l'âme et débarrassent des soucis.
"Le pain fait avec des blés sans tare.

"De préférence manger la viande de bœuf, d'agneau, de poulet.
Les oeufs frais gobés ou sur le plat.
"Le lait nous a nourri enfant, vieillard vous y retrouverez des forces.

"Le chou douxcreux, les légumes tendrement cueillis, les fruits à leur maturité, surtout les douces pommes rubicondes."

Pensée

Il n'est ni plus grandes affections ni plus grandes afflictions que celles d'une mère.

Fernand Rinfret



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie

DIPLOME DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL

Spécialité :

EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.
330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME
Pour consultations : Tél. 171
A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

L'hygiène de la bouche

LES DENTS

Il est indispensable d'avoir de bonnes dents, si l'on veut mastiquer convenablement, jouir d'une parfaite santé, parler distinctement, bien paraître.

LES DENTS PERMANENTES

Les dents permanentes sont, normalement, au nombre de trente-deux. Ce sont les premières molaires qui percent d'abord. Elles apparaissent d'ordinaire entre la cinquième et la septième année. C'est pourquoi on les appelle parfois les "molaires de six ans." Elles poussent juste en arrière des dernières dents de lait, avec lesquelles on les confond fréquemment. Il y a quatre premières molaires permanentes, deux en haut et deux en bas. Ces "molaires de six ans" sont les dents les plus précieuses qu'on ait dans la bouche.

La perte d'une seule de ces molaires peut entraîner le déplacement des autres dents, ce qui altère souvent l'expression et la beauté d'un enfant. Il importe donc de faire examiner les premières molaires permanentes par le dentiste, dès qu'elles sortent, parce qu'on devrait les conserver sa vie durant, comme toutes les autres dents permanentes.

LE SOIN DES DENTS

Il faut amener l'enfant chez le dentiste lorsque toutes ses dents de lait sont poussées, vers l'âge de deux ans et demi, trois ans, et l'y conduire ensuite au moins deux fois par année, pour faire examiner ses dents. Lorsque le dentiste découvre une carie dès le début, il peut la faire disparaître sans douleur et remplir la cavité qui est encore toute petite.

Si le traitement est différé, la carie s'étend à la pulpe (nerf), au centre de la dent ; elle fait alors souffrir l'enfant et souvent le rend malade.

La bouche devient facilement un foyer d'infection, parce qu'elle offre la température, l'humidité et la nourriture les plus propices au développement des microbes. Plus les dents sont propres, moins les microbes ont de chances de s'y loger. Les sillons que présentent les surfaces de mastication, les espaces entre les dents, ainsi que les parois avoisinant les gencives exigent un brossage soigné, parce que les aliments et les microbes s'introduisent facilement dans ces endroits. C'est là que commence d'habitude la carie.

LA CARIE

On ignore encore la cause de la carie dentaire. La plupart des études qui ont été faites sur ce sujet semblent indiquer, cependant, que la carie de l'émail et de la dentine provient de l'action de microbes de la bouche sur certains aliments, surtout les sucreries, qui restent collées aux dents. Cette action produit des acides qui détruisent l'émail et la dentine de la dent et qui, s'ils ne sont pas éliminés, finissent

par provoquer la carie, dont la progression peut amener la mort de la pulpe dentaire (nerf). Le poison qui se dégage d'un nerf infecté peut déterminer un abcès au bout de la racine de la dent.

Cette infection, si elle n'est pas enrayée, n'affecte pas seulement la dent et la mâchoire ; elle est susceptible de s'étendre à d'autres parties du corps, telles que le cœur, les yeux, le rein et les articulations.

Pour prévenir toute complication, il importe que les moindres défauts de la denture soient corrigés sans délai.

LE BROSSAGE DES DENTS

Il faut prendre l'habitude de se brosser les dents régulièrement et minutieusement, parce que le brossage en améliore l'apparence. Il donne aussi une agréable sensation de fraîcheur, il stimule la circulation du sang dans les gencives et il aide à prévenir la carie et autres désordres dentaires.

Il convient d'ajouter toutefois que le brossage ne suffit pas seul à prévenir la carie dentaire. Ce n'est que l'une des pratiques que commande l'hygiène de la bouche.

On devrait se brosser les dents à fond après chaque repas, ou tout au moins le soir au coucher et le matin après déjeuner, puis se rincer longuement la bouche à l'eau chaude.



Rend la cuisson facile et sûre — Le pain est léger, délicieux et la mie est fine



TOUJOURS FIABLE L'ENVELOPPE HERMETIQUE EN ASSURE L'ACTIVITE

LA PLUS HAUTE QUALITÉ ET LA PLUS FINE SAVEUR SONT TOUJOURS RÉUNIES

dans ce paquet



THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

DIMINUEZ LE COÛT... AUGMENTEZ LA VALEUR

de la nourriture avec ce Roulé aux oeufs "Magic"

2 tasses farine
4 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
1/2 c. à thé sel
4 c. à soupe shortening
1 oeuf — 1/2 tasse lait
5 oeufs cuits durs
4 c. à soupe lait
2 c. à thé jus de citron
3 c. à thé oignon haché
2 c. à soupe persil haché
2 c. à soupe piment vert haché
1 c. à thé moutarde en poudre
Sel, poivre, paprika
Tamisez ensemble les 3 premiers ingrédients. Incorporez shortening. Battez l'oeuf dans une tasse à mesure ; ajoutez lait pour faire 1/2 tasse ; ajoutez au premier mélange. Ajoutez à 1/4 tasse de jus de citron, 3 c. à thé oignon haché, 2 c. à soupe persil haché, 2 c. à soupe piment vert haché, 1 c. à thé moutarde en poudre. Mélangez bien.

Fabrication canadienne



POUR UNE CUISSON PARFAITE



BUVEZ Coca-Cola GLACÉ

S. DESORMEAUX

embouteilleur autorisé

262, rue de Villeneuve

Tél. 567

La France et notre victoire

Réflexions en marge de la Conférence de Québec

De L'ACTION CATHOLIQUE, 14 août, 1943

Le secret le plus complet enveloppe les délibérations de la Conférence de Québec. Cependant les quelques cent journalistes qui font le guet autour du Château Frontenac ne manquent pas de flair; quand ils annoncent une chose comme possible ou probable, il y a lieu d'en tenir compte.

Or, l'impression de ces journalistes, c'est que MM. Churchill et Roosevelt se proposent de reconnaître, durant leur séjour à Québec, le Comité français de la Libération installé à Alger comme gouvernement provisoire de la France.

Puisse une telle conjoncture entrer bientôt dans le domaine des faits! Il y va de l'intérêt de l'humanité. C'est une question de justice envers la France. Et l'on ne saurait justifier plus élégamment le choix de notre ville comme siège de la conférence la plus décisive de toute la série tenue par les grands chefs que sont Churchill et Roosevelt, deux amis d'ailleurs parfaitement reconnus de la France.

Il n'est pas nécessaire de multiplier les arguments pour démontrer qu'une France forte est nécessaire au monde et que sa voix devra se faire entendre au cours des délibérations de la paix. Personne ne conçoit une organisation internationale complète sans le concours actif de ce pays qui joue depuis des siècles dans l'élaboration des destinées humaines un rôle de premier plan.

Si la France était exclue des délibérations de la paix ou réduite à un rôle minime, l'Histoire impartiale se demanderait si les Anglo-Saxons n'ont pas profité de la circonstance pour éliminer un concurrent. Ce serait bien regrettable, car les Anglais et les Etats-Unis, depuis le début de cette guerre où ils se défendent héroïquement eux-mêmes, ont fait preuve d'une magnanimité vraiment incompatible avec un tel sacrifice de la France.

Bien que certains éléments n'aient peut-être pas la générosité de laisser passer une "occasion", nous avons la ferme espoir qu'on traitera bien la France. En effet, MM. Churchill et Roosevelt, les deux principaux personnages de la Conférence et de toute cette guerre, se sont toujours montrés très sympathiques au peuple français. D'autre part, M. King, chef d'un jeune peuple qui apporte à cette guerre une contribution de nation adulte, l'homme probablement responsable du choix de Québec comme siège de la Conférence, est aussi un grand ami de la France. Tout le monde se rappelle encore les nobles paroles qu'il a prononcées au moment de la défaite de la France.

C'est en justice que les Nations unies doivent à la France un bon traitement, ce qui veut dire d'abord la reconnaissance officielle du Comité de Libération assez tôt pour que la France prenne place à la table des délibérations de la Paix et parle comme ce pays a toujours parlé en pareilles circonstances.

C'est une question de justice, parce que la France est avec nous dans cette guerre. Elle y était dès le début, tout entière. Et si elle a été vaincue, ce n'est pas faute de courage, mais manque de préparation — comme toutes les autres nations pacifiques — et faute d'une défense naturelle comme la Manche et l'Atlantique pour la protéger durant le temps nécessaire à son rebondissement.

Même vaincue, la France est avec nous, nul ne peut sérieusement le contester. Il faut se représenter la situation d'un Etat vaincu par Hitler pour interpréter équitablement ses paroles et ses gestes. L'une des principales raisons pour lesquelles nous nous battons en ce moment pour la liberté des peuples, c'est précisément parce que l'agresseur impose aux vaincus des attitudes contraires aux sentiments qui dominent dans leur for intérieur.

Il se peut que la situation actuelle de la France serve l'ambition d'un arriviste tel que Laval; mais il n'en reste pas moins évident que le peuple français est encore avec nous de tout cœur en cette guerre contre l'hitlérisme, que les organisations de résistance au tyran accomplissent déjà un excellent travail et se proposent d'en faire davantage le jour où les armées des peuples démocratiques mettront le pied sur le territoire français pour en chasser l'occupant.

Et quelle admiration méritent de la part du monde civilisé des hommes tels que de Gaulle et Giraud, ces deux grands Français dont le prestige et la popularité se fondent ensemble de plus en plus parfaitement pour mieux organiser la participation de la France à notre victoire!

La cause des Nations démocratiques nous paraît plus sublime encore le soir où les journaux nous apprennent que de Gaulle et Giraud ont participé aux délibérations de la Conférence de Québec.

Cette participation des deux grands chefs français ou de leurs délégués à la Conférence de Québec, puis la reconnaissance du Comité français de Libération comme gouvernement provisoire de la France constituerait une première réalisation de la promesse, formulée sincèrement par les Nations démocratiques en guerre, d'instaurer un ordre véritablement nouveau où les droits seront protégés et la faiblesse, chronique ou accidentelle, généreusement respectée.

En profitant de la conférence tenue au cœur du Québec français pour poser ce beau geste à la face du monde civilisé, les deux grandes nations anglo-saxonnes démontreront qu'elles savent allier à l'esprit de justice et de gouvernement mondial un sens exquis de la délicatesse.

Si les aspirations politiques de Québec sont avant tout canadiennes et si le Canada français ne se reconnaît aucune autre patrie que le Canada, le sort du peuple qui nous a donné le jour nous intéresse, par contre, beaucoup. Le contraire serait vraiment indigne d'un peuple bien né. Tout plaider sur ce point est superflu.

La grande sympathie de Québec pour les grands chefs politiques et militaires qui conduisent cette guerre avec une merveilleuse habileté ne l'empêche pas de désirer que la France puisse bientôt joindre sa voix si généreusement humaine à la leur pour l'organisation de la victoire et de la paix.

A Québec, autour de la Conférence, on espère qu'il en sera ainsi.

Eugène L'HEUREUX

Première réunion de l'Institut Démocratique

L'hon. T.-Damien Bouchard est élu gouverneur suprême

L'Institut Démocratique Canadien a tenu vendredi après-midi, sa première assemblée générale à l'hôtel Windsor. Cette réunion avait été convoquée en vue de procéder à l'organisation définitive de cette association qui vient d'obtenir du Secrétaire d'Etat, à Ottawa, ses lettres patentes la constituant en corporation.

L'assemblée était présidée par l'hon. T.-Damien Bouchard. L'hon. Léon-Mercier Gouin, sénateur, agissait comme secrétaire. On a donné lecture de la constitution et, après discussion, les divers articles ont été approuvés tels qu'ils avaient été proposés par le bureau provisoire.

Voici les noms des membres, élus vendredi, du Bureau des grandes gouverneurs formant le conseil d'administration:

Gouverneur suprême de l'Institut Démocratique Canadien: l'hon. T.-Damien Bouchard, ministre de la voirie de la province de Québec, maire de la ville de Saint-Hyacinthe.

Vice-gouverneur suprême: le Dr Oscar Mercier, chef de service à l'Hôtel-Dieu, professeur d'urologie à la faculté de médecine de l'Université de Montréal, président du Cercle Universitaire et ancien président de l'Association des médecins de langue française.

Grand secrétaire: l'hon. Léon-Mercier Gouin, LL.D., C.R.

Grand trésorier: M. Hector Langevin, directeur de la maison N.-G. Valiquette Ltée.

Après une journée de chasse, deux chiens se trouvent côte à côte au coin de la cheminée, devant le grand feu de branchages flambant clair.

— C'est embêtant, dit Tom à Dick, en se léchant une patte, mon maître ne tue pas une seule pièce, et il m'a encore envoyé deux grains de plomb aujourd'hui.

— Bah! répond Dick, il n'y a qu'une chose bien simple à faire. Trouve le moyen de te déguiser en lièvre: tu es sûr qu'il ne te touchera jamais.

Le travail des chantiers maritimes

Les chantiers maritimes canadiens ont livré plus d'un million cinq cent mille tonnes de navires jusqu'ici, en exécutant le programme de travaux qui leur a été donné durant ces années de guerre. C'est plus que le tonnage construit dans le monde entier en 1933, 1934, 1935, et cinquante-cinq pour cent du total atteint en 1937. On relève une progression presque incroyable en comparant cette activité de l'heure actuelle à celle qui régnait dans le Dominion en 1938, en 1939.

Le ministre fédéral du Travail, l'hon. M. Mitchell, révélait il y a quelques jours que cette industrie emploie présentement soixante-cinq mille personnes; quarante mille sont prises par la construction des cargos; l'équipement de notre flotte de guerre, fortement accrue depuis quelques années, en occupe vingt-cinq mille autres. Les statistiques canadiennes de 1937 nous apprennent que la main-d'œuvre de nos chantiers ne s'élevait pas même à cinq mille employés et ouvriers, il y a six ans; elle est au moins treize fois plus forte maintenant.

Un autre ministre de l'Administration fédérale, l'hon. M. Howe, soulignait récemment de son côté que la production du Canada a été portée à douze navires marchands par mois. Et l'on sait qu'elle embrasse des bâtiments d'assez bonnes dimensions, de dix mille tonnes. En valeur les travaux entrepris se chiffrent à plus d'un milliard de dollars. Le Dominion possède environ trois cents vaisseaux de guerre, destroyers, frégates, corvettes et unités plus petites. On a construit trois mille bateaux de moindre tonnage pour nos forces navales, et quatre mille autres doivent être fabriqués conformément au programme établi.

Ces brillantes réalisations de nos chantiers maritimes ont été accompagnées d'une foule d'autres non moins remarquables dans toutes les branches de notre industrie, comme on le sait. Elles nous ont valu des appréciations flatteuses de nombre de personnes qui sont passées en territoire canadien ces années-ci. M. Churchill lui-même a rendu hommage au travail accompli dans le Dominion. Et tout dernièrement encore le "Times" de Londres portait ce jugement d'ensemble: "La contribution du Canada dans tous les domaines de la guerre a dès le début dépassé tout ce que l'on croyait possible".

L'absence des Russes

Les entretiens de Québec ressembleront d'autant plus aux précédentes rencontres Churchill-Roosevelt qu'il n'y aura pas encore cette fois de présence russe.

Les déceptions enregistrées de part et d'autre dans l'opinion anglo-américaine sur ces absences répétées des Soviets, notamment depuis Casablanca, c'est-à-dire depuis que les victoires alliées à l'est comme à l'ouest se précèdent semblent exiger une action commune, reflètent l'inquiétude générale sur la façon dont se terminera le conflit.

A la suite du maréchal von Keitel qui, dès la fin de 1941, n'hésitait pas à dire que les Allemands perdraient probablement la guerre mais gagneraient la paix de toute évidence, plusieurs autres personnalités dans le camp ennemi ont fait de semblables prédictions. Les événements paraissent souvent leur donner raison.

En dépit des visites de M. Churchill au Kremlin, des consultations diplomatiques entre MM. Roosevelt et Staline, les Nations Unies se rendent compte, de plus en plus, que les entrevues des grands chefs politiques et militaires qui ont jugé la perte de l'Axe, ne sont désormais plus complètes sans une représentation de Moscou.

S'il est vrai que les célèbres palabres entre Hitler et Mussolini n'ont jamais comporté que nous sachions l'arrivée sensationnelle du premier ministre Tojo pour assurer plus de solidarité à ces conférences, nous ne voyons pas les choses de la même façon.

Les Russes font la guerre à nos plus durs ennemis, excepté sur le front japonais. Ils bénéficient de nos nombreux envois de matériel de guerre et d'approvisionnements, mais nous devons leur être longtemps redevables d'avoir brisé par leur héroïque résistance une machine de guerre dont nous n'aurions peut-être jamais eu complètement raison.

Les entretiens de Québec, comme ceux qui les ont précédés, ne sont qu'une autre étape vers le triomphe final. On y procède à une révision générale de la stratégie; on y dressera sans doute des plans d'attaque; on y étudiera probablement les moyens d'organiser les territoires conquis afin d'en bannir à tout jamais le nazisme et le fascisme. Ce sont autant de sujets qui sont du ressort de la nouvelle politique européenne de la Russie que de celle que projettent d'instaurer tous les autres belligérants.

Si l'on a réussi à attirer les Russes à Québec, il vaut mieux que rien de définitif encore ne s'y prépare plutôt que de penser à une séparation de plus en plus marquée entre les démocraties occidentales et leur puissant allié à l'Est.

Les hommes qu'il faudra écarter après la guerre

L'épuration est une question d'Etat, ajoute le général de Gaulle

Le général de Gaulle, au début d'une conférence de presse tenue à Rabat, a déclaré notamment: "J'ai constaté ici, comme je l'avais fait partout en Afrique du Nord, les sentiments qui seront puissants en France. Voilà pourquoi nous nous en tirons très bien. C'est ma conviction. La France est inébranlable. La défaite est passée sur nous comme la tempête sur un roc". Un journaliste algérien: Vous venez de dire que la France serait forte. Cela comprend ce qui concerne les alliances où nous nous trouvons une position proprement française qui doit ménager d'ores et déjà l'avenir. N'y a-t-il pas sur le plan unique national une œuvre de rapprochement à faire, par exemple avec le peuple russe. "Le général de Gaulle: Etes-vous bien sûr qu'il y a si grande différence, je suis absolument convaincu qu'il y a dans le peuple français une compréhension très profonde du peuple russe, de ses misères, ses douleurs, ses gloires; et je crois qu'il en est de même du peuple russe vis-à-vis du peuple français. Nous avons des relations avec le gouvernement soviétique, mais nous avons aussi des Français qui se trouvent en Russie, en particulier des aviateurs très glorieux qui sont reçus admirablement et luttent en camaraderie émouvante à côté des aviateurs soviétiques.

J'ai l'impression qu'après cette guerre, il y aura un rapprochement général et élémentaire des deux peuples entre eux, des masses entre elles; et ce sera un grand bénéfice pour le monde entendons-nous bien il est certain que pour que l'union se fasse, se prolonge et se maintienne, il faut que certains hommes qui ont pris une part personnelle dans la politique condamnable par les pays solennellement écartés. Du reste, un certain nombre l'ont été. D'ailleurs vous les connaissez ce sont les gens de Vichy qui orientent les administrations, l'armée et même une certaine portion du peuple français vers une politique absolument contraire à son honneur et à ses intérêts.

Ceux-là seront condamnés maintenant, je précise ma pensée en ce qui concerne l'épuration. Rien ne serait plus lamentable au point de vue de l'avenir français et chacun le comprend que faire de l'épuration qui est question d'Etat, une question de batailles locales. Il faut être assez maître de soi, assez Français, assez grand pour l'éviter. La justice est affaire d'Etat au service exclusif de la France. Les Français veulent que cet Etat soit dirigé par des gens qui aient confiance dans les masses françaises. Cela étant la justice doit être rendue seulement au nom de l'Etat. C'est ainsi que l'épuration dont vous parlez se fera comme il faut qu'elle se fasse normalement par en haut et par les autorités et sous la responsabilité de ceux qui en ont charge.

Rien ne serait plus fâcheux en matière d'épuration que laisser s'engager localement la bataille entre personnes. Voilà ce que je tiens à dire. Une foule de Français a été égarée par l'action du gouvernement de Vichy visé par la propagande de l'ennemi. Pourtant, malgré tout ce sont des Français aussi qui font partie de la France. Naturellement ceux d'entre eux qui ont pris part personnelle dans la politique néfaste doivent être écartés. Certains l'ont déjà été. D'autres le seront encore, mais je le répète c'est l'affaire de l'Etat".

Mussolini se serait noyé

Le Post de New-York prétend tenir de source sérieuse la nouvelle que Mussolini se serait noyé en tentant vainement de fuir l'Italie à bord d'un sous-marin. Le journal fait observer que l'on n'a jamais indiqué officiellement où se trouvait l'ancien dictateur depuis sa démission. D'après le récit qu'il a recueilli, Mussolini serait monté à bord d'un sous-marin, probablement à Livourne, mais des aviateurs alliés auraient bombardé et coulé le sous-marin. On n'indique pas si le service allié des renseignements aurait été informé du départ de Mussolini et aurait lancé des avions à sa poursuite ou si les aviateurs alliés auraient attaqué le sous-marin au cours d'une envolée de patrouille ordinaire.

L'AVENIR DU NORD

publié par
L'Avenir du Nord Cie, Ltée,
imprimé par
J.-H.-A. Labelle, Limitée

HACHÉ GROS POUR LA PIPE
OLD CHUM
HACHÉ FIN POUR LES CIGARETTES

Je confesse ma foi

Ma mère vivait dans l'intimité de Dieu; son exemple a exercé une grande influence sur moi, surtout en ces dernières années. Quand je lui demandais son avis sur un problème quelconque, elle répondait invariablement: "Je dois d'abord interroger Dieu". Et il m'était inutile de vouloir la presser, la bousculer. Prier Dieu ne consistait pas pour elle à passer cinq minutes à Le supplier de bénir son enfant et d'accorder une demande. Elle attendait jusqu'à ce que Dieu l'inspirât. Chaque fois que maman priait Dieu et mettait sa confiance en Lui avant de prendre une décision, son entreprise tournait à bien.

Par tempérament, je ne suis pas dévote, au sens ordinaire de ce mot. Mon esprit s'oriente plutôt vers le concret et j'ai même des tendances au scepticisme. Longtemps j'ai cru que les mots foi, croyance, immortalité exprimaient des idées plus ou moins irréelles et chimériques. Je croyais au monde visible, non à l'invisible. Je me refusais à accepter des traditions pour l'unique raison qu'elles avaient toujours été acceptées.

En d'autres termes, le seul fait qu'une religion ait paru bonne à mes ancêtres ne m'impressionnait pas au point d'être prête à l'accepter d'emblée, sans autre examen.

Durant toute mon enfance, il me fallut aller à l'église. Je détestais les longs sermons. Même actuellement, je ne crois pas aux pratiques religieuses conventionnelles présentes sous forme de suaves pilules enrobées de sucre. Aujourd'hui cependant, je suis persuadée que cette habitude d'aller régulièrement à l'église m'a donné une sorte de stabilité spirituelle; j'en suis reconnaissante à mes parents.

Aussi longtemps que ma mère vécut, je restai convaincue qu'elle m'aiderait par ses prières à traverser n'importe quelle sorte d'épreuve. Cette sainte femme avait beau nous rappeler qu'elle ne nous remplaçait pas, nous, ses enfants, que nous devions prier nous-mêmes, je n'en gardais pas moins la certitude que plusieurs de ses longues heures de prières étaient consacrées à nos besoins à nous.

Un jour je causais avec maman de la menace imminente d'une invasion japonaise. Soudain, je lui dis:

"Maman, vos prières sont si puissantes. Pourquoi ne demandez-vous pas à Dieu d'annihiler le Japon — par un tremblement de terre ou autrement?"

Elle me regarda d'un air grave, et me dit: "Quand tu pries, ou quand tu me demandes de prier, n'insulte pas à l'intelligence de Dieu en lui demandant quelque chose qui soit indigne même de toi, simple mortelle!"

Cette réponse m'impressionna beaucoup. Et aujourd'hui, je

puis prier pour le peuple japonais, sachant que plusieurs l'auraient condamné la manière dont leur pays se conduisit à l'égard de la Chine.

Depuis mon mariage, j'ai passé par trois grands états d'âme. D'abord, je fus soulevée par un enthousiasme patriotique et un désir passionné de rendre service à mon pays. Je me proposai d'aider mon mari à unifier la Chine et à la rendre forte. Mes intentions étaient excellentes. Mais il me manquait quelque chose. Je n'avais pas de point d'appui. Je mettais ma confiance en moi-même.

Puis vint l'invasion japonaise. Je vis les Japonais occuper nos provinces les plus riches, je vis un grand nombre de mes compatriotes tués par l'ennemi, noyés par les inondations, ou mourant de faim. J'assistai à la mort de ma sainte mère. Tout cela me fit prendre conscience de mon impuissance personnelle. Bien plus, tout cela m'apprit la petitesse et l'insuffisance de tout ce qui est uniquement humain. Essayer de travailler pour mon pays me parut aussi vain que d'essayer d'éteindre un immense incendie avec une tasse d'eau. Je fus envahie par le désespoir, l'aridité et la désolation.

Bientôt je me rendis compte que spirituellement je trahissais mon mari. L'influence de ma mère sur le Général avait été prodigieuse. Sa propre mère avait été une dévote bouddhiste. Ce fut à l'instigation de maman et sous l'effet de sa vie exemplaire qu'il devint chrétien.

Trop loyal pour professer la foi chrétienne tout juste en vue d'obtenir le consentement de ma mère à notre mariage, il lui avait promis d'étudier le christianisme et de lire la bible. Et je m'aperçus qu'il tenait cette promesse même après la mort de maman; je m'aperçus aussi que sur le plan religieux, il perdait du terrain, au lieu d'avancer, à cause des nombreuses objections qui se présentaient à son esprit.

Je constatai bientôt que mes activités pour le salut de mon pays n'étaient qu'un ersatz de ce dont mon mari avait besoin. En fait je le laissais s'en aller droit vers un mirage, alors que je savais qu'il était l'oasis. Commençant cela et surtout mon incapacité personnelle, je me tournai vers le Dieu de ma mère. Je savais qu'il y avait là-haut un pouvoir plus grand que le sien. Je savais qu'il y avait Dieu. Mais ma mère n'était plus près de moi pour intercéder en mon nom. C'était sur moi seule que retombait la tâche d'aider le Général par mes prières. En l'aidant, je me suis trouvée à grandir spirituellement moi-même.

Auparavant je priais Dieu de faire ceci ou cela. A partir de ce moment, je demandai seulement à Dieu de me faire con-

naître sa volonté. Depuis que je suis entrée dans cette troisième phase de ma vie spirituelle, je ne veux plus faire ma volonté mais celle de Dieu. Et je ne suis plus découragée ni déprimée.

La vie est simple. Nous la compliquons sans profit. Les œuvres des artistes de la Chine d'autrefois ne représentent qu'un seul objet principal, une fleur par exemple. Tout le reste, dans le tableau, ne sert qu'à faire ressortir cet objet dans toute sa beauté.

Une vie ordonnée ressemble à ces œuvres d'art. La fleur centre de tout, c'est à mes yeux la volonté de Dieu. Mais pour connaître la volonté divine et y être docile, il faut une absolue sincérité, une absolue honnêteté avec soi-même et l'entière mise en valeur de son âme au meilleur de ses connaissances.

La prière est plus que la réflexion. Dans la réflexion, la source de la force réside au cœur de la personne elle-même. Mais dans la prière, on puise à une source de force supérieure.

Je suis souvent embarrassée. Je me demande ce que valent mes appréciations et mes décisions. Dans ces cas, je prie et demande conseil; Dieu m'éclaire; dès que je suis sûre, je vais de l'avant. Lui abandonnant le soin d'accorder ou non le succès espéré.

Voici un symbole pour exprimer tout cela. Je marche. Des collines se dressent devant moi, l'une près de l'autre. Je ne sais où l'une commence, où l'autre finit. Je m'adresse à Dieu et lui parle. Il me soulève. J'aperçois alors, de haut et de façon distincte, le contour précis des choses.

Je n'espère pas me faire comprendre parfaitement de ceux qui n'ont pas eu de telles expériences. Tout ce que je désire, c'est de dire très clairement qu'un secours nous est toujours offert. Mais pour l'obtenir, il est indispensable de pratiquer la présence de Dieu et d'entretenir avec Lui des rapports journaliers. Personne ne peut espérer avoir conscience de la présence de Dieu s'il se contente de L'aimer d'un amour superficiel.

En ce qui me concerne, la religion est une chose pas compliquée du tout. J'essaie tout simplement, avec tout mon cœur, toute mon âme, toutes mes forces et tout mon esprit, de faire la volonté de Dieu.

Madame Chiang Kai-shek

N. D. L. R. — Le texte original anglais de cet article a paru dans le numéro de juin du Reader's Digest. Texte français: "Revue Dominicaine" (juillet-août 1943).

Pensée

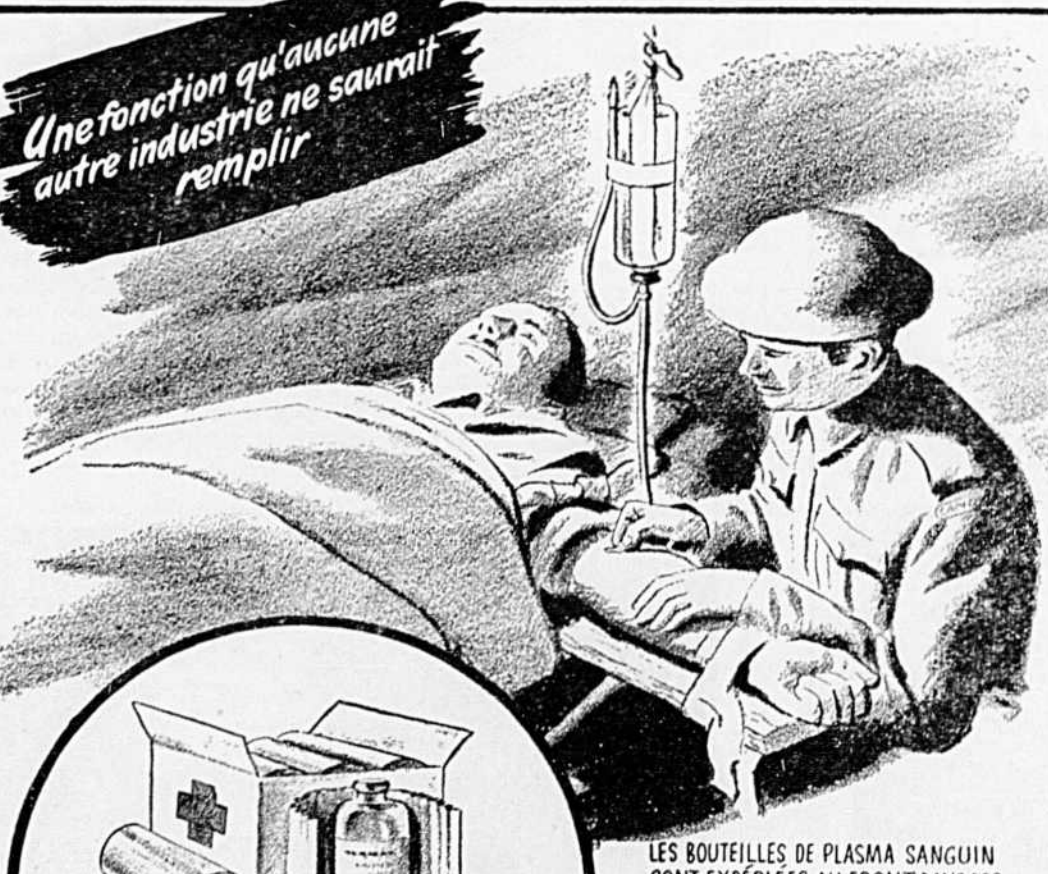
La persécution d'Hitler aura eu cet effet inattendu de révéler au monde que les plus grands musiciens, écrivains et savants de l'Allemagne moderne, sont Juifs.

Fernand Rinfret

LA PULPE ET LE PAPIER EN TEMPS DE GUERRE

Comment l'industrie de la pulpe et du papier aide à sauver la vie des soldats blessés

Une fonction qu'aucune autre industrie ne saurait remplir



LES BOUTEILLES DE PLASMA SANGUIN SONT EXPÉDIÉES AU FRONT DANS DES BOÎTES EN CARTON ET CHACUNE DES BOUTEILLES EST PROTÉGÉE PAR UN CARTONNAGE.

LE CARTON participe à la bataille de l'Atlantique en réduisant le poids des marchandises et en permettant d'augmenter les cargaisons. Il permet aussi d'économiser l'étaim et autres matériaux rares. L'industrie accomplit un véritable travail de guerre; et elle aura aussi un rôle important à jouer après la guerre.

LE PLASMA SANGUIN, OBTENU GRÂCE AU DÉVOUEMENT DE GÉNÉREUX DONNEURS DE SANG, A PU JUSQU'ICI SAUVER LA VIE DE NOMBREUX SOLDATS.

En temps de paix... la plus grande industrie manufacturière du Canada

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

Papotages du P'tit Doc

Dans les patates !

Un fervent d'anomalies et de données subtiles aurait beau jeu au domaine des plantes. Ce domaine, en effet, en est un où foisonnent les cocasseries et les illogismes apparents. Ainsi chacun envierait librement dans les épinettes le malencolisme botanique qui lui lancerait comme ça, bien simplement, sans presque avoir l'air d'y songer: "Mon bon ami, comment as-tu digéré tes petits bouts de branches". Et quel noble citoyen consentirait à ce que des économistes formés dans les universités les plus huppées s'attardassent à glosier sur des "petits bouts de branches". Cependant le fait en demeure là: l'an passé, le Canada entier, et le Québec en particulier, ont souffert d'une pénurie de ces traitres bouts de branches. Et c'est encore ces petits bouts de branches que nos agriculteurs ont semés en quantité lors du dernier printemps.

Quels peuvent être ces typiques "bouts de branches" à propos desquels un flot de salive a coulé et dont le Québec, en dépit de l'ampleur de ses forêts, sent plus que jamais le besoin? Bien simplement les pommes de terre, les vulgaires "patates". En effet les tubercules plus ou moins farineux que l'esprit des gastronomes appelle à toutes les sauces, et qui en Allemagne tiennent lieu du traditionnel pain chéri des Français, consistent en de petits troncs souterrains, en de courtes tiges de noircissement. Qui oserait en douter après avoir observé la patate des "yeux"? Ces yeux ne sont-ils pas les bourgeons axillaires, caractéristiques de la tige? Il convient forcément que l'on se convainque que, s'il n'est pas de métropole sans huile ni suie, il n'est pas non plus de bourgeons axillaires sans tige. Ce qui, au cours des derniers siècles, a porté la majorité à croire la pomme de terre une racine, c'est qu'on s'habitue trop uniquement à l'idée de tiges aériennes.

Une seconde preuve de leur état de tiges, c'est que, dans les cas de mauvais renouveau, les tubercules laissés trop près de la surface gagnent bientôt leur place au soleil et s'emparent de verdier. Cette même expérience constitue une manifestation indéniable de l'évidente nécessité du soleil, — ou d'un substitut, — dans l'élaboration de la chlorophylle, pigment vert du monde végétal.

Qu'advient-il, si chaque automne, la gloutonnerie des hommes n'extrait de la terre les précieux tubercules? Ceux-ci, selon les lois de la nature, se soumettraient à la quasi-léthargie de la saison froide et renaitraient au printemps, en occasionnant le jaillissement de terre de nouvelles plantes. De nombreuses expériences poursuivies sur les fermes expérimentales prouvent le fait.

Cet arrachement hors de la terre au retour de chaque automne n'est d'ailleurs pas le seul point où l'homme influe sur la vie de la plante. Ainsi on s'est formé si longtemps l'esprit à la reproduction des tubercules par les tubercules mêmes, que l'on ne soupçonne souvent plus le mode naturel de reproduction chez ces plantes: la reproduction sexuée. L'idée de semer de la graine de pomme de terre ne vient même plus à l'idée du cultivateur. Qu'advient-il si celui-ci renonçait un jour à la coutume et confiait au sein de la terre le fruit des fleurs fécondées de

la "patate"? Les plants nés d'une telle tactique n'atteindraient jamais qu'une taille inférieure et donneraient, au lieu des généreux tubercules auxquels s'est accoutumé l'estomac des Canadiens, quelque chose d'assez proche parent des fèves par la grosseur. On peut donc remarquer que, là encore, la main de l'homme a assuré une transformation radicale.

La présence de cette transformation, — ou, pour plaire à Darwin, de cette évolution — se prouve bien encore par les tubercules trouvés dans des lieux historiques sud-américains. Au risque de laisser à l'Américain la réputation d'une terre à rebours de la nature, il faut avouer l'origine américaine de la morelle tubéreuse, ou Solana tuberosa, notre "patate". Par une culture de plusieurs siècles, ces peuplades sauvages qui, — ma foi de papotier! —, sont diablement moins sauvages qu'on ne le fait croire aux enfants —, ont amélioré énormément la texture et les dimensions du tubercule. Naturellement, en posant en ce domaine sa patte civilisatrice, l'homme d'aujourd'hui, maître des croisements et de l'hybridation, n'a pas manqué d'intensifier encore l'évolution. Nos mangeurs du 20ème siècle désigneraient probablement d'avaloir le tubercule sous sa forme d'il y a quelques siècles. Ainsi, au beau milieu du 17ème siècle, on assimilait sa grosseur à celle d'une "walnut".

C'est sans doute sous cet aspect peu prometteur que dut se présenter la pomme de terre quand, au 16ème siècle, le célèbre corsaire Drake, le premier d'Angleterre à opérer la circumnavigation du globe, offrit cette denrée américaine au palais délicat de la reine Elizabeth. La protectrice de Shakespeare, entichée de rimes et de beaux vers, dut trouver passablement obscure cette importation de son marin. Toutefois, puisque toute chose présentée par la main gantée d'un noble corsaire conservait à cette époque un certain charme, la pauvre reine, après un sourire de martyre, accepta bientôt d'être la première de tout Albion à expérimenter la saveur de la pomme de terre. Et Sir Drake se retira lestement, en songeant en lui-même que, même en souffrant d'avoir le pied marin, on conserve néanmoins son estomac de terrestre.

D'Angleterre, la pomme de terre roula jusqu'en Allemagne; ceci encore une fois prouve que Berlin est en dette envers l'Angleterre pour plus que de la mitraille et des obus. Par contre, en France, toute mode devait forcément passer par l'approbation des messieurs de la cour. Ceux-ci, nous dit l'histoire, se souciaient plus d'un mouton fin que d'un légume aux yeux bridés. Aussi la pomme de terre dut-elle attendre la venue de l'agronome ingénieur Parmentier avant de pénétrer la vie des habitants de France. Depuis cette introduction de la morelle déjà depuis longtemps chère aux citoyens d'outre-Manche, la France n'a pas manqué de graver dans son langage le nom de Parmentier et conserve encore aujourd'hui l'appellation de parmentière. N'est-ce point là le plus délicat et le plus durable tribut pour un pauvre ingénieur de France qui n'eût d'autre gloire que d'introduire un petit "bout de branche" dans les bonnes grâces du roi Louis XVI? P'tit Doc

Vacances avec paye pour certains chantiers maritimes

Conseil national du travail en temps de guerre

Le conseil national du Travail en temps de guerre a annoncé que dans tous les chantiers maritimes sous sa juridiction, où les conditions de travail ne prévoient pas les vacances avec salaire, celles-ci seront établies à compter d'aujourd'hui.

Des instructions formelles émaneront dès que les modes de paye seront déterminés, par les divers chantiers maritimes en consultation avec les unions et approuvés par le Conseil. On compte que les systèmes de vacances avec paye seront raisonnablement uniformes, et soumis au Conseil pour son approbation. Il importe, bien entendu, que ces plans soient conçus de manière à nuire le moins possible au rendement.

Le conseil est encore à étudier l'échelle actuelle des salaires dans les chantiers maritimes et des mesures seront bientôt prises relativement à cette question.

Peine sévère

Le juge A. Allard, siégeant aux Trois-Rivières, a condamné, ces jours derniers, M. Julien Marcotte, 419 est, rue Notre-Dame, Montréal, à une amende de \$500, et les frais ou, à défaut de paiement, six mois de prison. Marcotte s'était rendu coupable d'imiter des coupons de rations d'essence. Me Léopold Pincus occupait pour la poursuite. Oza St-Arnaud et Arvida Nolin, de Granby, coupables d'avoir fait une fausse déclaration dans une demande de permis pour des pneus ont été condamnés par le juge J.-L. Lemay, siégeant à Sweetburg, à payer chacun une amende de \$25, et les frais. Me Paul Provost, c.r., de Granby, représentait la Commission des Prix.

La T.S.F.

LES RADIOREPORTAGES DE RADIO-CANADA

Au moyen du micro-baladeur de la Société — Avec le concours de Roger Baulu

"Et houp! en route!..." Et la baladeuse-émettrice de Radio-Canada s'élance sur la route à destination d'un endroit où doit se dérouler quelque événement capable d'avoir du retentissement. La chose a été prévue. Il faut dire que cette baladeuse a été munie de tous les appareils qui permettent, entraînées choses, l'enregistrement sur disque du fait divers quel qu'il soit. C'est surtout au service des Actualités canadiennes — cette rubrique du dimanche soir dont les auditeurs ont déjà remarqué la variété et la pittoresque — que la baladeuse en question poursuit sa tâche quotidienne.

Roger Baulu, ce familier des ondes, un reporter né, dirige l'équipe qui parcourt les carrefours de la ville et les coins de la campagne partout où les "prises sur le vif" peuvent offrir quelque intérêt. Ces prises deviennent d'ailleurs de précieux documents; ce sont des témoignages; ce sont autant de leçons de choses.

Mais partir ainsi en mission, ce n'est pas courir les routes à l'aventure. Pour transmettre sur les ondes, dans des tableaux en raccourci, l'image du travail qui se poursuit à l'usine de guerre ou celle du lancement d'une corvette, il faut des préparatifs de toutes sortes, des mises au point, bref, une série de recommandations qui débordent la feuille de service. C'est dire que l'opérateur en devenant le collaborateur immédiat du speaker, doit obéir à des disciplines sévères, à des disciplines où n'entre guère et pour l'un et pour l'autre le jeu de l'improvisation. Il est vrai cependant que des circonstances sont survenues où il a fallu agir avec audace et célérité. Et c'est à l'improvise quand survient un événement d'importance, cela ne veut pas dire qu'il faille improviser. L'entraînement et les ressources de l'équipe la protègent d'ailleurs contre tout risque de ce genre.

Les appareils enregistreurs si robustes qu'ils soient exigent un maniement délicat. Le micro déplacé par la foule des curieux ou écarté de la piste sonore, risque de déformer la voix au moment de l'enregistrement. Et quel encore! C'est le fil conducteur que des passants menacent d'arracher. C'est le murmure de ceux-ci ou de ceux-là qui ayant envahi le plateau où se trouve le micro, menace de graver sur le disque un semblant de friture. C'est dire que l'opérateur se tient constamment sur le qui-vive, qu'il doit sans cesse surveiller ses appareils afin de prévenir quelque catastrophe.

Puis, il y a les amateurs qui veulent se faire expliquer, sans lâcher prise, le mystère de l'organisme radiodiffuseur. Reporteur et speaker déjà préoccupés par le souci de leur reportage ont donc beaucoup à faire pour se protéger et protéger leur roulette contre les envahisseurs et parfois aussi les collectionneurs. Il en est qui, pour un peu, apporteraient les disques.

Il est vrai que les publics varient. Ainsi dernièrement, Roger Baulu enregistrait un reportage où tout

lui parut facile. La fête se déroula à la colonie de Sainte-Jeanne d'Arc à Contrecoeur. Une foule de petites, riches bourdonnantes, se portèrent à pleines enjambées à sa rencontre et se prêtèrent de très bonne grâce, malgré un enthousiasme débordant, aux recommandations qu'il leur fit. Leurs chansons et le récit de leur vie quotidienne furent donc enregistrés pour les Actualités canadiennes. L'enregistrement terminé, les enfants s'approchèrent des appareils, je devrais dire avec respect et il fallut bien que Baulu leur donnât des explications. Ce fut leur récompense. Et Baulu en fut remercié et Radio-Canada aussi. Séance éducative à tous points de vue et pour les enfants de la Colonie d'abord et pour les auditeurs ensuite.

De retour aux studios, l'équipe doit songer au montage. Il faut revoir les notes prises en cours de route, les rédiger, faire les "découpages" nécessaires, coordonner les scènes, bref "réaliser" comme il convient, le documentaire en question.

Mais que l'on n'aille pas croire que le radioreportage est chose facile.

Léopold Hoult, M.S.R.C.

LA RADIO ET LE CONGRES NATIONAL DU TIERS-ORDRE

Le dimanche 22, à 1 h. 15 p.m.

Radio-Canada inaugurera le dimanche, 22, à 1 h. 15 de l'après-midi, une série d'émissions littéraires et artistiques, émissions préparatoires au Congrès National du Tiers-Ordre, en octobre.

Mgr Philippe Perrier, grand vicaire du diocèse de Montréal, prendra la parole au cours de cette émission. Il parlera du fondateur du Tiers-Ordre. La chorale des Clercs Franciscains a été chargée du concert.

Les émissions qui suivront auront lieu aux dates suivantes: les dimanches, 29 août, 5, 12, 19, 26 septembre et les 3 et 10 octobre.

Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, prononcera une allocution lors de la clôture du Congrès.

LA MUSIQUE DES H. M. CAN. GRENADE GUARDS

Le dimanche 22 août, à 7 h. 30 p.m.

La musique des H. M. Can. Grenadier Guards, à son concert du dimanche, 22, à 7 h. 30 du soir, pour les auditeurs de Radio-Canada, jouera les oeuvres suivantes: Marche de la Suite "London", de Eric Coates; Ouverture "Guillave Tell", de Rossini; "Rhythms of Rio", de David Bennett; Danse russe, de Rimsky-Korsakoff; Marche "Le Lieutenant", de J.-J. Gagnier; "Facing the Enemy", de Losey.

MUSIQUE DE CHAMBRE

Le dimanche 22 août, à 1 h. 30 p.m.

Jean de Rimanoczy, violoniste et Léon Pommers, pianiste, donneront leur prochain concert de musique de chambre aux studios de Radio-Canada à Winnipeg, le dimanche, 22 août, à 1 h. 30 de l'après-midi. Cette fois, ils feront entendre deux Sonates, la première de Debussy et l'autre, de Corelli.

LIVRES

LE DESERT DE BIEVRES

— roman —
par Georges Duhamel
de l'Académie Française

La CHRONIQUE DES PASQUIER, l'insurpassable chef-d'oeuvre de Georges Duhamel dont LES EDITIONS VARIETES ont entrepris la publication, est la captivante histoire d'une famille française dont tous les membres mènent une existence mouvementée, remplie d'événements inattendus.

LE DESERT DE BIEVRES est le cinquième roman de cette CHRONIQUE. Comme les autres, il peut être lu seul, car il renferme une histoire complète.

Un volume de 272 pages. Prix \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

CHOIX DE POESIES de PAUL VERLAINE

Un volume de 300 pages. Prix \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

LE TABAC À CIGARETTES
ZIG-ZAG
DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

A l'issue du repas on entonna le chant national "O Canada" et tout le monde traversa à la salle du Manoir pour finir l'après-midi par toutes sortes d'amusements canadiens. A 5 heures, retour avec projets pour l'an prochain.

Les feux de forêts menacent nos forces hydrauliques

Un autre chef d'industrie a exprimé ses inquiétudes sur ce qui devient de plus en plus reconnu comme une question de grande urgence nationale — la conservation de nos forêts et la prévention de leur destruction par le feu. Y a-t-il quelqu'un de plus compétent que Monsieur James Wilson, président de The Shawinigan Water & Power Company, sur la relation étroite qui existe entre la conservation des forêts et la production de l'énergie hydraulique, ce qui est son affaire.

Monsieur Wilson commente en premier lieu l'importance de l'utilisation des forces hydrauliques de l'effort de guerre. De plus, il fait ressortir le fait intéressant que chaque employé de l'industrie canadienne a à sa disposition environ 5 chevaux de puissance électrique, et que dans la province de Québec chaque employé en a 8½ chevaux. L'ouvrier canadien dispose actuellement d'une quantité d'énergie beaucoup plus grande que dans aucune autre période de l'histoire du monde.

"Les 9 millions de chevaux obtenus de nos rivières (dont plus de la moitié se trouve dans le Québec) ont accru considérablement la production des industries de guerre, augmentant la production journalière de chaque homme et de chaque machine à un point qui n'a jamais été approché dans aucune autre guerre." Ces faits sont frappants. Cependant, dans l'exposé de Monsieur Wilson il existe une restriction importante. La stabilité de l'industrie hydro-électrique dépend, en large mesure, de la survie des forêts dans les bassins des rivières. "La croissance des forêts assure l'emmagasinage naturel des eaux sur les bassins de rivières."

Des millions de tonnes d'eau emmagasinées dans les sols spongieux de la forêt ruissellent durant les printemps et l'été pour alimenter les ruisseaux et les rivières. Il en résulte que lorsque les bassins de rivières sont dévastés par des feux de forêts cet emmagasinage naturel ne fonctionne plus, et alors il s'ensuit des inondations et des disettes d'eau. "Les feux de forêts sont la plus grande menace des ressources hydroélectriques du Canada."

Le président de la Shawinigan a souligné un point très important des problèmes de la production des forêts. Sa déclaration est frappante et alarmante. Il y a lieu de s'effrayer, si c'est là le seul moyen de mettre en lumière le problème de la production des forêts et la responsabilité de chacun de nous de les conserver.

La presse d'Acadie recevra de Québec plus de \$97,847.13

Le diocèse d'Ottawa a remis sa campagne de souscription à l'automne prochain

La plupart des diocèses de la province de Québec ont fait rapport du comité central de la souscription en faveur de la presse acadienne. Ce comité, comme on le sait, est le Comité de la survivance française. D'après les chiffres reçus, la province de Québec a souscrit à date: \$97,847.13. Comme le diocèse d'Ottawa a remis à l'automne sa campagne de souscription et qu'il y a encore des rapports à venir de l'Ouest canadien et de certaines régions de la province de Québec, il y a lieu d'espérer que la souscription dépassera cent mille dollars.

C'est un magnifique résultat. Le comité organisateur de la campagne tient à en remercier les comités diocésains et tous leurs dévoués collaborateurs. Il espère pouvoir donner en septembre le résultat final et détaillé de la souscription.

Le 18 août, le secrétaire du Comité de la survivance française a fait rapport des montants perçus, au cours d'une grande démonstration qui a eu lieu à Edmundston, à l'occasion du congrès acadien de presse et d'éducation. Son Excellence Monseigneur Robichaud, archevêque de Moncton, et Son Excellence Monseigneur Camille LeBlanc assistaient à ce Congrès. Le Comité de la survivance française était représenté par son président, M. Adrien Pouliot, Mgr Cyrille Gagnon, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval et par M. l'abbé Paul-Emile Gosselin.

L'hon. Cyrille-F. Delage, président de la souscription pour le diocèse de Québec, ainsi que cinq officiers du Conseil diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui a pris une part si active à la campagne d'Aide à l'Acadie dans notre diocèse, ont bien voulu se joindre à la délégation. Ce sont: M. Edouard Coulombe, président; M. l'abbé Antonio Laiberti, aumônier; le docteur Jacques Tremblay et M. Rodolphe Laplante, directeurs et Me Lucien Lortie, chef du secrétariat de la Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Les délégués du Comité de la survivance française se rendront ensuite en Nouvelle-Ecosse. Ils y seront les hôtes de M. François-J. Comeau, vice-président d'honneur du Comité. Ils feront avec lui la visite des groupements acadiens de la Baie Sainte-Marie.

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST

AVOCATS

160, avenue Parent

SAINT-JEROME

Me JOSEPH FORTIER

Me HENRI PREVOST

Téléphones : 258 - 201 - 35

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT

AVOCATS ET PROCUREURS

L.-L. LEGAULT, K.C.
FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Paul Larose, B.A., LL.B.

AVOCAT

84, rue Blainville

SAINT-THERESE

Téléphone 230

Résidence 185

MARIO BEAUDRY

B.A., LL.M.

Avocat et Procureur

STE-AGATHE-DES-MONTS

Résidence : 159, Tour du Lac

Bureau : 43, S.-Vincent

Tél. 374 Tél. 217

NOTAIRE

Bureau Edifice "Thémis" Chambre 612

10, S.-Jacques O. Montréal

J.-MARC VERMETTE

NOTAIRE

Saint-Janvier

Co. Terrebonne

Tél. 622 - 22

LOUIS NICOLAS

ARCHITECTE

430, rue MELANÇON

Tél. 510

SAINT-JEROME

Examen de la rue 304 S.-Georges

Lunettes S.-Jérôme

André Racine, O. O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE

Tous les jours de 9 h. a.m. à 6 p.m.

Le soir sur appointment

Téléphone 626

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.

TARIF

2 sous le mot, minimum 40c, ou 3 insertions pour \$1.00.

A VENDRE

Poêle — Chesterfield — Set de chambre. S'adresser : 173, avenue Scott, Saint-Jérôme.

A VENDRE

Cash Register usagé, à vendre, chez Lavolette Engr. 210

PERDUE

Une montre-bracelet en or vert, dans Restaurant Bombance, rue Saint-Georges. Prière de rapporter à 500, rue Labelle, Saint-Jérôme.

AVOCAT

GASTON GIBEAULT

AVOCAT

de BOURASSA & GIBEAULT

Tél. 60 5, rue Préfontaine

SAINT-AGATHE-DES-MONTS

CLAUDE PREVOST

Substitut du Procureur général (district de Montréal)

BENOIT ROBERT GUY ROBERT

Prevost, Robert & Robert

AVOCATS & PROCUREURS

Edifice Transportation, Ch. 202,

132 ouest, rue S.-Jacques PL. 5069

RÉSIDENTIEL Tél. 106

RUE ST. LOUIS

TERREBONNE

Lucien Bourbonnais

AVOCAT — BARRISTER

10 OUEST, RUE ST. JACQUES

SUITE — IMMEUBLE THEMIS

Plateau 5241

DENTISTE

Tél. 500

Dr. Jules Pagé

CHIRURGIEN — DENTISTE

Ex-interne à Forsyth, Boston

310, rue SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME

Armand Parent

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Autorisé de la Commission

Municipale de Québec

CLASSE "A"

Rés. : 389, boulevard Melançon

Bureau : 500, avenue du Palais

SAINT-JEROME

Lorenzo Bélanger,

C.P.A.

Comptable public licencié

Expert en impôts sur le revenu

et taxe de vente

630 ouest, DORCHESTER

MONTREAL

"CORRESPONDANCE"

Pour trouver votre idéal ? Vous marier ? Vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Car-net Social, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal, 1722, QUEBEC. 187

MENAGERS

MANQUEZ-VOUS DE SUCRE

Employez "SUCRINE" le PREFERE des substituts de sucre (500 fois plus sucré). Une bouteille de deux onces équivaut comme sucrant à 20 livres de sucre. LIQUIDE agréable au goût, sert pour tous les bravaux, genres de pâtisseries, etc. Avons à Québec la marchandise (gros et détail) pour livraison immédiate. Satisfaction assurée. Emballage soigné. Livraison rapide. Prix de détail (mode d'emploi, français et anglais inclus) MALLE PAYÉE. (1 bouteille \$0.75) (6-\$4.25) (12-\$8.00). Adressez vous commandes avec bon, mandat, etc., à : LES BONS PRODUITS ENGR, 351, Blvd Charest, Québec.

Nouvelles du comté de Terrebonne

L'honorable Hector Perrier

Le vendredi, 13 août dernier, l'honorable Hector Perrier passait l'avant-midi à Ste-Agathe-des-Monts, pour se diriger ensuite vers Val Morin puis à Val David. Aux 3 endroits, il eut des entretiens avec les autorités religieuses, municipales et scolaires. Samedi, le ministre visitait un bon nombre d'amis à Sainte-Adèle. Dimanche, il parcourait les diverses paroisses du nord du comté. Lundi avant-midi, c'était au tour de Sainte-Sophie à recevoir la visite de M. Perrier qui étudia sur place, avec les personnes intéressées divers problèmes d'ordre local. Mardi, à son bureau de Montréal, il recevait quelques délégations et un grand nombre de visiteurs et partit le soir pour Québec où, mercredi et jeudi, en plus de recevoir des visiteurs à son bureau, il assistait à des séances du Conseil.

A l'hôtel-de-ville

Le 9 courant avait lieu une réunion du Conseil de ville de Saint-Jérôme sous la présidence de S. H. le maire Cherrier. Nous extrayons des procès-verbaux les articles que nous croyons les plus intéressants pour nos lecteurs.

Le Conseil a reconnu la responsabilité de la ville dans le cas d'un accident survenu il y a quelques semaines et au cours duquel le camion appartenant à monsieur Henri Francoeur subit des dommages. Le trésorier fut autorisé à payer le montant de la réclamation, soit une somme de \$8.00.

Après avoir pris connaissance d'une lettre reçue du Directeur des licences de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, lettre portant sur l'application de l'ordonnance no 284 relative aux établissements de commerce nouveaux ou au démantèlement de tels commerces, dans le but de collaborer avec les autorités fédérales, le comité recommande qu'à l'avenir, le trésorier ne soit autorisé à émettre aucune nouvelle licence ou permis de commerce à moins que le requérant ne produise, au préalable, un permis émis par la dite Commission.

L'égouttement de la bâtisse du puits no 2 de l'aqueduc étant défectueux et l'eau y séjournant continuellement, le Comité recommande que le président de la commission intéressée soit autorisé à faire faire les travaux nécessaires pour remédier à cet état de chose et suggère que l'on procède à une élévation du plancher, telle élévation devant être de béton avec égout approprié.

Les membres du Comité de Protection Civile sont invités à assister à une réunion qui aura lieu sous peu à Montréal. Le Directeur de la Police ou, sur recommandation du président de la commission, un autre membre sera délégué à cette assemblée aux frais de la ville.

Afin de faciliter l'entrée des camions, le président de la commission de voirie fait droit aux demandes formulées par la National Breweries Ltd et la Cie J.-H.-A. Labelle Ltée, de procéder à la réfection des entrées de cour de ces propriétés.

De nombreuses plaintes ayant été portées au Conseil concernant l'immoralité et le désordre dans les parcs Labelle et C.P.R., le soir, M. Zéphirin Laurin est assermenté comme constable spécial avec mission de surveiller étroitement ces deux endroits.

L'échevin Antoine Vaillancourt donne avis qu'à la prochaine session régulière ou spéciale du Conseil, il proposera un règlement pour autoriser la ville à emprunter une certaine somme d'argent pour l'exécution des travaux permanents, abrogant et remplaçant le règlement no 371 N.S.

Colonne paroissiale Naissances

NADON — A. M. et Mme Conrad Nadon (née Marguerite Gascon), une fille née et baptisée le 10 août: Marie-Gabrielle-Pierrette. Parrain et marraine: Fernand Nadon et Gabrielle Nadon.

HUOT — A. M. et Mme Gérard Huot (Hermine Grenier), un fils né le 9 août et baptisé le 10: J.-Albert-Florian-Gilles. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Gascon.

VILLENEUVE — A. M. et Mme Charles Villeneuve (Georgette Turgeon), une fille née et baptisée le 12 août: M.-Rose-Augustine-Rachel. Parrain et marraine: M. et Mme Léo Beauchamp.

NADON — A. M. et Mme Joseph Nadon (Laurette Desjardins), une fille née et baptisée le 10 août: M.-Adrienne-Jacqueline. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Desjardins.

PAQUIN — A. M. et Mme Zénon Paquin (Rose-Alma Forget), un fils né le 11 août et baptisé le 12: M.-Jeanne-d'Arc-Laurence. Parrain et marraine: M. et Mme Aldéric Paquin.

RIEL — A. M. et Mme Alyre Riel (Cécile Charbonneau), un fils né et baptisé le 13 août: J.-Guy-Claude. Parrain et marraine: M. et Mme Guy Pelletier.

BROWN — A. M. et Mme Antonio Brown (Germaine Duchesne), un fils né le 10 août et baptisé le 14: J.-Fernand-Robert. Parrain et marraine: Robert Frappier et Mélina Saint-Denis.

GUINDON — A. M. et Mme Rosaire Guindon (Rosina Sanchez), un fils né le 11 août et baptisé le 14: J.-André-Arthur-Guy. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Sanchez.

CHAMPAGNE — A. M. et Mme Jean Champagne (Lucienne Desormeaux), un fils né le 12 août et baptisé le 14: J.-Armand-Jean-Claude. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Angers.

LAROCQUE — A. M. et Mme Albert Larocque (Hélène Dauphin), une fille née le 10 août et baptisée le 15: M.-Irène-Nicole. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Dubeau.

CADIEUX — A. M. et Mme Raoul Cadieux (Bernadette Charbonneau), un fils né le 13 août et baptisé le 15: J.-Paul-Pierre. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Raymond.

MATHE — A. M. et Mme Paul-Emile Mathe (Florence Durand), une fille née le 10 août et baptisée le 15: M.-Florida-Francine. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Saint-Denis.

COTE — A. M. et Mme Joseph-Robert Côté (Marie-Anne Bourbeau), deux filles jumelles, nées le 14 août et baptisées le 15: M.-Lise-Nicole; parrain et marraine: M. et Mme Charles-Edouard Lebelle; et M.-Denise-Lucille, parrain et marraine: M. et Mme Raoul Beaulne.

BELISLE — A. M. et Mme Odessa Bélisle (Anna Bélanger), une fille née et baptisée le 15 août: M.-Eliane-Thérèse. Parrain et marraine: M. et Mme Rosario Bélisle.

GAUTHIER — A. M. et Mme Rodrigue Gauthier (Aurore Fleurant), un fils né le 11 août et baptisé le 15: J.-Robert-Jean-Guy. Parrain et marraine: M. et Mme Thomas Gauthier.

Décès

LONGPRE, Frédéric
Le 10 août, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Frédéric Longpré, époux de Amélie Grenier, dont les funérailles ont eu lieu le 13 août, à 9 h.

DUQUETTE, Félix
Le 16 août à 8.30 heures, ont eu lieu les funérailles de M. Félix Duquette, époux de Mélina Brind'Amour, décédé le 13, à l'âge de 80 ans.

Saint-Jérôme aura son bureau de recrutement

Ainsi qu'elles l'ont fait dans une multitude d'endroits de la province, les autorités militaires ont jugé opportun d'organiser en permanence un bureau de recrutement à Saint-Jérôme. Tout à côté du bureau de Postes, rue Labelle, face au parc, et campé au centre d'une vaste pelouse bien tondue, se dresse un petit chalet bâti avec goût et auquel un merveilleux agencement de couleurs prête une physionomie fort engageante. Sur place, à la disposition des personnes qui désirent obtenir des précisions sur les conditions d'enrôlement, se tiennent des sous-officiers et des soldats au commerce très agréable et d'une courtoisie qui rend toute conversation très intéressante. Le bureau de recrutement est sous la charge du lieutenant Alfred Cherrier, assisté du sergent R. Comeau et du soldat L. Dellelles. On y rencontre aussi, pour satisfaire aux demandes des femmes et jeunes filles, deux membres du C.W.A.C., la caporale Marguerite Sauvé et le soldat Pauline Jean. Les autorités ont tenu à ce qu'une cérémonie toute particulière marquât l'inauguration officielle de ce Bureau de renseignements et de recrutement. Dimanche, le 21 du courant, à 10.30 heures, une grande messe en plein air sera célébrée en face du Palais de Justice. Tout le personnel du Camp de Saint-Jérôme y assistera. Au cours de l'après-midi, à 1.30 heure, il y aura grande parade militaire. Le salut sera pris par le major-général Renaud, commandant du District militaire No 4. Le point de salut sera au parc Labelle, rue Saint-Georges, en face de l'église. Au retour, la parade s'arrêtera au bureau de recrutement où quelques discours illustrant la nécessité de tels bureaux de renseignements et de recrutement seront prononcés. La population est invitée à assister à ces cérémonies qui feront certes époque dans les annales militaires de la Reine du Nord.

Prochains mariages

Desjardins-Langevin
Samedi, le 21 août, sera célébré le mariage de Charles-Edouard Desjardins, militaire, fils de M. et Mme Elie Desjardins, avec Yvonne Langevin, fille de M. et Mme Jules Langevin.

Filiatrault-Paquette
Samedi le 21 août, sera célébré le mariage de Bernard Filiatrault, de Sainte-Monique, fils de M. et Mme Napoléon Filiatrault, avec Rolande Paquette, fille de M. Antonio Paquette et de Mme Paquette, décédée.

Chalifoux-Bélisle
Samedi le 21 août, sera célébré le mariage de Jean Chalifoux, fils de M. et Mme Charles Chalifoux, avec Agathe Bélisle, fille de M. et Mme Hilaire Bélisle, de Sainte-Agathe.

Chayer-Labelle
Samedi le 21 août, sera célébré le mariage de Florian Chayer, fils de feu Frédéric Chayer et de Mme Chayer, avec Cécile Labelle, fille de feu Orphida Labelle et de Mme Labelle.

Labelle-Bélanger
Samedi le 21 août, sera célébré le mariage de Bernard Labelle, fils de M. et Mme Emile Labelle, avec Annette Bélanger, fille de M. et Mme Henri Bélanger.

Filiatrault-Vaudry
Jeudi le 26 août, sera célébré le mariage de Antoine Filiatrault, fils de M. et Mme Albert Filiatrault, avec Lucille Vaudry, fille de M. et Mme Euclide Vaudry.

Graduation à Saint-Jérôme

Le vice-maréchal de l'air Albert de Niverville, commandant de la 3e région d'entraînement aérien, a présidé mercredi dernier à la dix-neuvième et dernière promotion de cadets-officiers à l'école d'entraînement de Saint-Jérôme, illustrant par là les liens étroits qui unissent l'armée et le corps d'aviation royal canadien.

L'école d'entraînement militaire de Saint-Jérôme a donné à l'armée canadienne 1.940 cadets-officiers de langue française. Comme le commandant de l'école, le lieutenant-colonel Paul Brosseau, E.D., l'a expliqué dans son allocution de bienvenue, la formation des cadets-officiers et les officiers sera désormais changée en vertu de nouveaux règlements de l'armée et le camp de Saint-Jérôme partagera avec d'autres camps l'honneur de donner aux candidats-officiers de langue française les rudiments de cette formation militaire de choix.

Le major-général E.-J. Renaud, C.B.E., commandant du district militaire no 4, assistait à la cérémonie avec plusieurs officiers de son état-major.

Le lieutenant-colonel Joan-B. Kennedy, la première Canadienne qui soit enrôlée dans la C.W.A.C., a présenté ses félicitations et ses vœux aux cadets de cette dix-neuvième promotion. Accompagnée de Mme Paul Brosseau, épouse du commandant du camp, elle a remis à chacun sa badine de cadet-officier.

Le vice-maréchal de l'air Albert de Niverville a déclaré en particulier dans son discours: "Le Canada français, au cours de la dernière guerre comme au cours de celle-ci, a fourni aux trois services des hommes de cran, au cœur solide, au caractère bien trempé. De 1914 à 1918, nos régiments canadiens-français se sont couverts de gloire en Flandres et en Champagne. Il y a quelques mois, nos vaillants gars de Québec ont continué la tradition en se battant comme des lions sur la plage de Dieppe et à l'heure où je vous parle, ils sont aux premiers rangs de la légendaire huitième armée du général Montgomery qui marche de victoire en victoire sur le sol italien."

"Le Canada a droit d'être fier de son armée. En l'espace de trois ans, notre pays a fourni un effort de guerre qui le place au premier rang des nations unies. Cette superbe contribution d'un pays à population restreinte est due en grande partie au patriotisme éclairé de toute notre jeunesse qui a compris la signification de la présente guerre et qui apprécie les principes sacrés pour lesquels elle se bat..."

Des âmes de chefs

Et le vice-maréchal de l'air de Niverville a conclu son allocution par une chaleureuse appréciation des futurs officiers qu'il venait de voir évoluer. "Officiers-cadets de Saint-Jérôme, dit-il, en endossant l'uniforme pour la défense d'une cause juste, vous avez fait honneur à votre pays, à votre province, à vos familles et à vos maîtres. Vous avez montré encore une fois que la jeunesse canadienne-française sait marcher avec enthousiasme sur les traces des grands soldats de son histoire. L'entraînement que vous recevez a pour but de faire de vous des hommes d'énergie et de devoir. L'armée est une des plus belles écoles de caractère qui soient. A l'ombre du drapeau, vous vous forgez des âmes de chefs!"

Le vice-maréchal de l'air de Niverville était accompagné du commandant d'escadre J.-M.-L. Emard et du capitaine de groupe Lacoste. Outre le major-général Renaud et les autres officiers de l'armée mentionnés plus haut, on remarquait sur l'estrade d'honneur les colonels L. Chevalier, de Sherbrooke; Mitchell, commandant de l'école d'officiers de Brockville; des lieutenants-colonels H.-L. de Martigny, de l'OSAB des Trois-Rivières; Lucien Dansereau, commandant du 2e bataillon de réserve du régiment de Châteauguay; du lieutenant A. Cherrier, maire de Saint-Jérôme.

Emission intéressante

Mercredi soir dernier, au Poste C.K.A.C., une émission spéciale était irradiée directement du centre d'entraînement militaire de Saint-Jérôme. Cet intéressant programme était offert quelques heures à peine après la cérémonie de graduation qui eut lieu dans l'après-midi. La présentation comprenait plusieurs numéros de variétés instrumentales et vocales, ainsi que des sketches amusants. On y a donné également les noms de tous les cadets à qui la badine avait été remise. En plus d'un orchestre de quinze musiciens, les vedettes de l'émission avaient été choisies parmi les artistes les mieux connus de la radio. On entendit Lucille Dumont dans son répertoire de chansons françaises, Rolande Desormeaux, la jeune virtuose de l'accordéon, Teddy Burns, le comédien dont la réputation n'est plus à faire, Pomponette accompagnée de son père et interprétée brillamment par Jeanne d'Arc Couet-Robidoux, Fernand Robidoux, Roland Chénail et autres. De nombreux cadets y allèrent aussi de leur numéro. La réalisation du programme avait été confiée à Félix Bertrand qui s'était rendu au Centre militaire même pour voir à tous les détails de la bonne mise en onde. L'émission fut un réel succès.

Résolutions des condoléances

A une séance spéciale du Conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme, tenue le 9 août 1943, dans la salle ordinaire des délibérations, à l'hôtel-de-ville, 280 rue Labelle et à laquelle étaient présents: Son honneur le maire Dr Alfred Cherrier et MM. les échevins A. Vaillancourt, A. Richer, J. Chartrand, H. Trudel, L. Juteau et J. Forget formant quorum sous la présidence du maire.

Les résolutions suivantes ont été adoptées:

SYMPATHIES A LA FAMILLE DU S.-L.T. RAYMOND LAREAU
Il est unanimement résolu:

Que ce Conseil a appris avec regret le décès accidentel du sous-lieutenant Raymond Lareau, alors qu'il était en devoir à Farnham.

Que ce Conseil désire exprimer ses plus sincères sympathies à la famille de ce militaire dont les hautes qualités étaient déjà reconnues malgré son jeune âge.

Que copies de la présente soient transmises aux journaux locaux pour publication.

Adopté à l'unanimité
Le maire (Signé) Alfred Cherrier
Le greffier (Signé) E. Martin

SYMPATHIES AU REV. FRERE ROSIUS, DIRECTEUR DU COLLEGE SAINT-JEROME, A L'OCCASION DU DECES DE SON PERE, M. CYRILLE MORIN
Il est unanimement résolu:

Que ce Conseil a appris avec regret le décès de notre Révérend Frère Rosius, Directeur du Collège de Saint-Jérôme, par le décès de son père, M. Cyrille Morin, de Saint-Célestin de Nicolet.

Que ce Conseil désire présenter au Révérend Frère Directeur, ses plus sincères sympathies de même qu'au nom de la population toute entière de Saint-Jérôme.

Que copies de la présente soient transmises aux journaux locaux pour publication.

Adopté à l'unanimité
Le maire (Signé) Alfred Cherrier
Le greffier (Signé) E. Martin

SYMPATHIES A LA FAMILLE EDGAR G'NEST
Il est unanimement résolu:

Que ce Conseil a appris avec regret le décès de M. Edgar Genest, président honoraire de l'Association des Fanfars de Saint-Jérôme, laquelle fait partie de cette association.

Que ce Conseil désire présenter à la famille de M. Edgar Genest, ses plus sincères sympathies en son nom et au nom de la Fanfare de Saint-Jérôme.

Que copies de la présente soient transmises aux journaux locaux pour publication.

Adopté à l'unanimité
Le maire (Signé) Alfred Cherrier
Le greffier (Signé) E. Martin

Je, soussigné, Emile Martin, greffier de la ville de Saint-Jérôme, certifie, par les présentes, que ce qui précède est un extrait du livre des délibérations du Conseil municipal de la dite ville, vol. 25, page 347.

Dans la marine

Le besoin de marins est tellement grand dans la Marine canadienne, révèle-t-on, que tout candidat qui répond aux exigences voulues est assuré de porter l'uniforme cinq jours après sa demande d'enrôlement.

A Saint-Janvier

Samedi dernier, avaient lieu, en l'église paroissiale de Saint-Janvier, les funérailles de Monsieur Josaphat Bélanger, cultivateur et commissaire d'écoles. La levée du corps fut faite par M. le curé Ernest Coutu et le service chanté par M. le chanoine Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, assisté de MM. les abbés P. Labelle et Bernard Desjardins, tous deux vicaires à Saint-Jérôme. Dans le chœur on remarquait MM. les abbés Samuel Valiquette, curé de Sainte-Anne-des-Plaines, Gabriel Chartrand, professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse, Adrien Robillard, vicaire à Saint-Jérôme. La chorale exécuta la messe de Yon et l'Offertoire de Pérosi. Les solistes étaient Me Roger Lajeunesse, de Sainte-Thérèse, M. Célestin Desjardins et M. Lucien Forget. A la fin de la messe, le crucifix de Faure fut chanté par MM. Lucien Forget, ténor et J.-M. Vermette, alto. La maîtrise était sous l'habile direction du notaire Jean-Marc Vermette. Monsieur Bélanger laisse dans le deuil son épouse, née Albertine Hamel et dix enfants: Auréa, Léona (Madame Bernard Coursol), Joanna, Jeannette, Fernand, Fernande, Athanase, Léo, Odilas et Denis. Il laisse aussi un grand nombre de parents.

Le défunt était commissaire de l'école du Village, membre du conseil de la Ligue du Sacré-Cœur et membre de la chorale. L'Avenir du Nord offre à la famille si cruellement éprouvée l'expression de ses plus vives condoléances.

De passage

Monsieur et Madame Germain Saint-Arnaud, de Trois-Rivières, passent quelques jours à Saint-Janvier, les invités de Monsieur et Madame Léo Blondin, leurs beau-frère et belle-soeur.

Au Laurentide Inn à Sainte-Agathe

Le Commodore et les directeurs du Club Nautique de Sainte-Agathe nous informent que le Gymkana annuel aura lieu au Laurentide Inn, vendredi, le 20 du courant. Cet événement important sera suivi d'une exposition de chevaux et d'un concours hippique qui auront lieu le lendemain, soit samedi, le 21. Comme clôture, année dans les salons du Club où Neil Golden et son orchestre feront les frais de la musique. Les entrées au Gymkana sont reçues par M. Kenneth Clark, à Sainte-Agathe et celles pour l'exposition de chevaux et le concours hippique doivent être adressées à Mademoiselle Madeleine Raymond, aussi à Sainte-Agathe. Les personnes désireuses de se joindre à ceux qui participeront à la danse sont invitées à faire leurs réservations en appelant Mademoiselle Edith Ferguson, au Laurentide Inn.

A Saint-Albert du lac Connelly

Nous sommes heureux de remercier très cordialement, par la voix de ce journal, tous ceux qui ont contribué au succès de notre récente fête champêtre. D'abord les organisateurs, et ils sont nombreux, car il faut avouer, à leur éloge, que chacun semblait se faire un devoir de contribuer au succès de la fête et par le fait même, à l'amélioration, à l'embellissement de leur Chapelle.

Un grand merci à tous les donateurs de cadeaux, en particulier, aux boulangers: LAFORTUNE, qui a donné un magnifique pain bénit de 6 étages; Jos. GIRALDEAU, une énorme galette; Henri DUPRAS, 10 douzaines de petits pains; PAIN MODERNE, 10 douz.; WONDER BREAD, 10 douz.; Alc. DEMERS, 8 douz.; PRUD'HOMME, 8 douz.; E. DEMERS, 6 douz.; G.-E. GIRALDEAU, 5 douz.

Un merci spécial aux distributeurs de liqueurs douces.

Enfin, notre reconnaissance va à tous ceux qui sont venus encourager de leur assistance et de leur argent, car, malgré la température plutôt inclemente, les assistants étaient nombreux particulièrement à l'office religieux du matin. Encore une fois grand merci à tous, sans oublier l'imprimerie J.-H.-A. Labelle, Limitée.

A Sainte-Agathe

Dimanche, le 22 août, auront lieu à Sainte-Agathe-des-Monts la bénédiction et l'inauguration officielles de l'édifice rénové de l'hôtel-de-ville, de même que la bénédiction de la centrale électrique, du nouvel entrepôt et de la salle du Centre d'Initiation des Ecoles d'Arts et Métiers.

Les honorables Hector Perrier et Georges Dansereau seront de la cérémonie et Mgr Jean-Baptiste Bazinet, P.D., V.F., curé de Sainte-Agathe, présidera la partie religieuse de la fête.

Voici l'horaire de la journée: 1.45 heure — Ralliement à l'hôtel-de-ville. 2 heures — Départ de l'hôtel-de-ville pour la Centrale. 2.15 heures — Bénédiction de la Centrale électrique par Mgr Bazinet. 2.45 heures — Retour à l'hôtel-de-ville. 3 heures — Bénédiction de l'hôtel-de-ville, de l'entrepôt et du Centre artisanal. 3.30 heures — Distribution des prix aux élèves du Centre, sous la présidence de l'honorable et madame Hector Perrier.

4 heures — Discours par le maire de Sainte-Agathe, Son honneur monsieur Georges Liboiron, par l'honorable M. Perrier et l'honorable M. Dansereau.

5.15 heures — Réception offerte par la ville de Sainte-Agathe-des-Monts à la population. Léger goûter.

Le camp de santé Bruchési pour la jeunesse malade

Le camp Bruchési, sur les bords du lac l'Achigan, groupe 600 garçons et fillettes

Les camps de santé Bruchési subventionnés par la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises, ont été fondés par l'Institut Bruchési de Montréal, dans le but de soustraire les enfants de notre métropole à la contagion tuberculeuse familiale pour les soumettre à une cure de repos et d'alimentation appropriée à leur état.

Bien qu'ils aient connu des débuts modestes — la première initiative de l'Institut fut d'établir un camp de jour au parc Maisonneuve — ces camps peuvent maintenant héberger, dans leurs magnifiques pavillons sis sur les bords du lac l'Achigan, dans les Laurentides, 600 garçons et fillettes pour toute la durée des vacances.

L'âge réglementaire pour l'admission, est de six à douze ans. Les enfants sont de préférence choisis parmi les plus déficients et les plus nécessiteux. Des médecins et des gardes-malades gradués composent le personnel médical. Des instituteurs, des institutrices, ainsi que des scouts sont chargés de la surveillance des enfants aux heures de repos et de récréation. Le service religieux est assuré par un aumônier résident.

La vie aux camps, si elle est agréable, n'est pas précisément une vacance. C'est un traitement, qui fait suite à l'examen, aux soins et à la surveillance médicale, auxquels l'enfant a été soumis à la clinique de l'Institut Bruchési, durant l'année scolaire.

Le régime alimentaire a été étudié et reste sous la surveillance d'un bureau médical. Un sage régime, combinant habilement saines, baines d'eau et de soleil, jeux variés, menus travaux, culture physique, chants et danses, causeries et excursions, est établi et suivi fidèlement, non seulement pour le bien-être physique des enfants, mais pour leur formation intellectuelle et morale, que l'on a également en vue.

Grâce au concours financier que lui prête la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, les camps de santé Bruchési accueillent, cet été, 580 garçons et fillettes pour toute la durée des vacances.

Noyé d'un enfant au lac Guindon

Un enfant de trois ans, Jean-Pierre Bélanger, fils de M. et Mme Henri Bélanger, domiciliés au numéro 5625, rue Darlington, s'est noyé accidentellement dimanche après-midi, au lac Guindon. L'enfant jouait près de l'eau avec de petits camarades quand il tomba dans deux pieds d'eau, en heurtant une pierre, et se noya. Ses compagnons de jeu ne s'aperçurent que plus tard de sa disparition, et on trouva l'enfant sous l'eau. La victime est le fils de M. Bélanger professeur à l'Ecole technique de Montréal.

PHARMACIE OSCAR LANDRY

Wilfrid Prud'homme, gérant et successeur Pharmacien

La pharmacie la mieux assortie du district

Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin

Chocolats Laura Secord

Produits Rexall

Service rapide de deux messagers

Téléphones : 558 et 559

341, rue Saint-Georges

Saint-Jérôme

Voisin du marché

PROULX BUSINESS COLLEGE

178, ave Parent

Tél. 509

Ouverture le 1er septembre

Cours du jour et du soir

Français, Anglais (Conversation, Grammaire, Orthographe), Correspondance française et anglaise, Traduction de lettres commerciales, Sténographie française et anglaise (Systèmes Gregg et Perault-Duployé), Classification (Filing), Pratique de bureau, Clavographie, Calculateur, Comptabilité (Système Canadian Modern Accounting, du degré élémentaire à l'audition des livres), Droit commercial, Arithmétique commerciale, Calcul rapide, Télégraphie, Préparation aux examens du service civil.

Inscrivez-vous dès maintenant

JOSEPH PROULX,

L. & Sc. Ens. Mod. & Péd., Principal.

J.-W. CYR

Le rendez-vous des élégants
MERCERIE ET CONFECTION
pour hommes et jeunes gens

- Paletots
- Habits sur mesure
- Vêtements de travail
- Vêtements de toilette

314, Saint-Georges — Tél. 448 — Saint-Jérôme